

**COMMUNAUTÉ  
ÉCONOMIQUE  
EUROPÉENNE  
COMMISSION**



**DIRECTION  
GÉNÉRALE  
DES AFFAIRES  
ÉCONOMIQUES  
ET FINANCIÈRES**

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE  
DE LA COMMUNAUTÉ**

**2**

**JUIN**

**RAPPORT TRIMESTRIEL**

**1962**

Commission de la Communauté économique européenne  
Direction générale des Affaires économiques et financières  
Direction des Économies nationales et de la Conjoncture  
23, Avenue de la Joyeuse Entrée, Bruxelles.

**COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE**

**COMMISSION**

---

**La situation économique de la Communauté**

**JUIN 1962**

## Table des matières

	<i>Pages</i>
<b>I. La situation d'ensemble</b> . . . . .	3
A. La demande . . . . .	7
B. La production . . . . .	10
C. L'équilibre . . . . .	12
D. Les perspectives . . . . .	17
 <b>II. La situation dans les pays de la Communauté</b> . . . . .	 23
A. <i>République fédérale d'Allemagne</i> . . . . .	25
1. L'évolution au cours des derniers mois . . . . .	26
2. Les perspectives . . . . .	31
B. <i>France</i> . . . . .	33
1. L'évolution au cours des derniers mois . . . . .	34
2. Les perspectives . . . . .	38
C. <i>Italie</i> . . . . .	40
1. L'évolution au cours des derniers mois . . . . .	40
2. Les perspectives . . . . .	45
D. <i>Pays-Bas</i> . . . . .	48
1. L'évolution au cours des derniers mois . . . . .	49
2. Les perspectives . . . . .	52
E. <i>U.E.B.L.</i> . . . . .	55
Belgique . . . . .	55
1. L'évolution au cours des derniers mois . . . . .	56
2. Les perspectives . . . . .	60
Grand-Duché de Luxembourg . . . . .	63
1. L'évolution au cours des derniers mois . . . . .	63
2. Les perspectives . . . . .	64

## Graphiques

1. Échanges commerciaux de la Communauté . . . . .	13
2. Opinions des chefs d'entreprise sur la conjoncture dans l'industrie :	
a) République fédérale d'Allemagne . . . . .	27
b) France . . . . .	35
c) Italie . . . . .	41
d) Belgique . . . . .	57
3. Annexe : Salaires, productivité et coûts salariaux dans l'industrie . . . . .	68

## I. LA SITUATION D'ENSEMBLE

*La croissance de l'activité économique dans la Communauté semble s'être légèrement accélérée au premier trimestre, sans que l'expansion actuelle puisse être considérée comme particulièrement vigoureuse.*

*Les exportations vers les pays tiers n'ont évolué, à certains moments, que d'une manière hésitante, surtout en raison du ralentissement de l'expansion conjoncturelle dans la plupart des pays industrialisés. En revanche, la demande intérieure a poursuivi sa progression assez sensible. En effet, la consommation privée a nettement augmenté au cours des premiers mois de l'année, notamment grâce à l'expansion continue des revenus salariaux, qui, elle-même, tient essentiellement au relèvement des taux de rémunération. Dans le même temps, et contrairement aux craintes qui avaient été formulées à la fin de 1961, la tendance au ralentissement des dépenses globales d'investissements fixes, qui avait été observée au cours de la seconde moitié de l'année 1961, ne s'est plus accentuée, si l'on fait abstraction du fait que, dans le secteur de la construction, l'activité a été entravée, en février et mars, par des conditions climatiques exceptionnellement défavorables. De plus, quant aux investissements sous forme de stocks, il semble que, dans les industries transformatrices, la tendance soit devenue plus favorable, du moins en ce qui concerne les demi-produits.*

*Par rapport au quatrième trimestre de 1961, la croissance de la production industrielle de la Communauté s'est légèrement ralentie au premier trimestre de cette année. Les résultats de mars surtout ont été assez médiocres, en raison de certains facteurs exceptionnels d'ordre climatique et statistique. De ce fait, la progression de la production par rapport à la période correspondante de l'année précédente, qui était de 6,5 % au quatrième trimestre de 1961, est tombée à 5,5 % au premier trimestre de 1962. Une nette reprise s'est toutefois amorcée dès le mois d'avril.*

*Si l'on fait abstraction de l'incidence des conditions climatiques exceptionnelles, l'évolution de la production a, dans l'ensemble, été déterminée par la demande ; dans un certain nombre de secteurs industriels, toutefois, l'expansion a été limitée, comme précédemment, par des pénuries de main-d'œuvre. Le nombre de chômeurs a tendu à diminuer encore dans la plupart des pays membres et les effectifs occupés ont de nouveau légèrement augmenté. Cependant, comme la durée du travail a encore été réduite, surtout dans la République fédérale d'Allemagne, l'activité n'a pas progressé dans la même proportion que les effectifs.*

*Au cours du premier trimestre, les importations ont, dans l'ensemble, augmenté à nouveau plus rapidement que les exportations, de sorte que la balance commerciale de la Communauté s'est encore détériorée. Après correction de l'influence de quelques facteurs purement statistiques sur les chiffres d'importation, le déficit de la balance commerciale atteint 275 millions de dollars, alors qu'il avait été de 133 millions de dollars au premier trimestre de 1961. Cependant, une légère tendance à l'amélioration s'est esquissée à partir de mars.*

*En dépit du déficit de la balance commerciale, et malgré les nouvelles exportations de capitaux effectuées par les pouvoirs publics, notamment sous forme de remboursements anticipés de dettes, la balance des paiements est restée fortement excédentaire. Si les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles des pays membres ont diminué de 300 millions de dollars au premier trimestre, la position nette en devises des banques commerciales s'est, en revanche, sensiblement améliorée.*

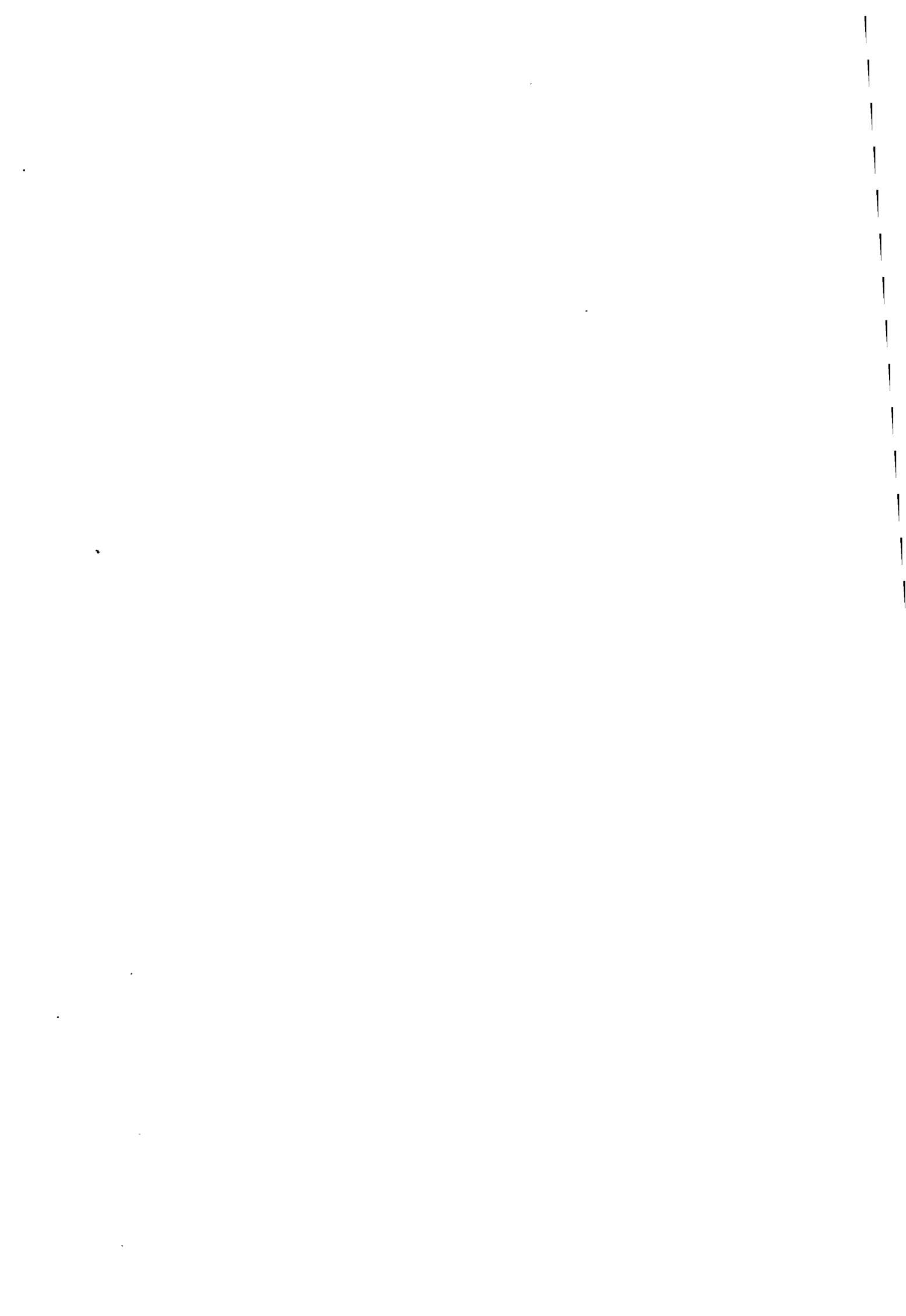
*Les hausses de prix qui persistent depuis un certain temps déjà ne se sont pas atténuées au cours des premiers mois de l'année. Au contraire, l'enchérissement de certains produits alimentaires, dû surtout à des récoltes médiocres et à un hiver particulièrement long et rigoureux, a encore un peu accentué la hausse des prix à la consommation.*

*D'une façon générale, les perspectives d'évolution pour le second semestre laissent présager une poursuite de la croissance économique. La progression des exportations de la Communauté vers les pays tiers pourrait même s'accélérer légèrement, et l'expansion de la demande intérieure devrait persister. Dans l'ensemble, les investissements fixes continueront de se développer, mais le taux de la progression*

*restera vraisemblablement faible dans certains pays membres. L'essor de la consommation privée sera encore vigoureux, bien que l'on doive s'attendre, dans quelques pays, à un certain ralentissement de la hausse des salaires.*

*Au total, il n'y a pas lieu de modifier sensiblement les prévisions établies au début de l'année ; il est toujours permis d'escompter que, par rapport à 1961, la production industrielle de la Communauté augmentera de 5,5 à 6 % en 1962, et le produit brut de 4,5 à 5 %.*

*Toutefois, pour que ces taux de croissance soient atteints, et surtout pour que l'expansion continue en 1963, il est nécessaire que les investissements demeurent en progression. C'est pourquoi les instances responsables de la politique conjoncturelle devraient avant tout s'employer à empêcher que des tendances trop prononcées au ralentissement ne se manifestent dans ce secteur. Pour y parvenir, on peut non seulement prendre des mesures tendant à enrayer la hausse des coûts, mais aussi, en général, pratiquer une politique visant à encourager l'épargne des travailleurs et mettre en œuvre un certain nombre d'autres dispositions destinées à améliorer l'offre et les conditions d'emprunt sur les marchés financiers, afin de faciliter le financement des investissements.*





## A. La demande

Au cours du premier trimestre de 1962, et plus particulièrement à la fin de cette période, la croissance de la demande globale paraît s'être légèrement accélérée, sans avoir, pour autant, retrouvé un rythme rapide.

La *demande extérieure*, plus exactement les exportations de la Communauté, après avoir fléchi au quatrième trimestre de 1961, abstraction faite des variations saisonnières, sont demeurées assez faibles en janvier et se sont stabilisées en février, pour amorcer en mars une légère reprise. Pour l'ensemble du premier trimestre, les exportations vers les pays tiers ont dépassé de 4 % en valeur et de 2 % en volume leur niveau de la même période de l'année dernière; leur taux de croissance, qui était de 10 % en valeur au troisième trimestre de 1961, était tombé à 3,7 % au quatrième.

Il est évidemment trop tôt pour apprécier dans quelle mesure cette reprise pourra s'accroître et s'avérer durable. En tout cas, le net ralentissement de l'expansion conjoncturelle qui s'est manifesté dans de nombreux pays tiers au cours du deuxième semestre de 1961, de même que la faiblesse relative de la demande en provenance des pays en voie de développement, ont encore influencé largement, au premier trimestre, les exportations de la Communauté.

Enfin, la hausse des coûts qui s'est produite dans quelques pays de la Communauté et les relèvements des prix à l'exportation qui ont suivi la réévaluation du mark et du florin ont également pu exercer un certain effet de freinage sur le développement des exportations. L'incidence des autres facteurs précités semble néanmoins avoir été plus importante.

Les exportations vers les États-Unis, en particulier, ont évolué assez favorablement. Par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente, elles ont progressé d'environ 25 % en valeur au premier trimestre, au lieu de 15 % au quatrième trimestre de 1961; elles s'établissent ainsi à un niveau très élevé, même si l'on considère qu'au premier trimestre de 1961 elles ont marqué un net recul et atteint le point le plus bas de la chute due à la dernière récession américaine.

L'évolution favorable des exportations vers les États-Unis s'est produite en dépit du rythme ralenti qui a caractérisé l'essor de la conjoncture américaine au premier trimestre de 1962. Le produit national brut et la production industrielle, corrigés des variations saisonnières, n'ont augmenté que de 1 % par rapport au dernier trimestre de 1961. Sans doute la consommation privée a-t-elle continué de croître dans une mesure sensible, mais le développement des investissements fixes des entreprises a été relativement faible. Il est vrai que des conditions climatiques exceptionnelles ont également entravé l'activité économique. A partir de mars, l'expansion est redevenue plus marquée, d'autant qu'elle a été stimulée par la construction de logements.

Les exportations de la Communauté vers l'A.E.L.E. ont été influencées surtout par la faiblesse relative de la demande en provenance du Royaume-Uni. Ce pays a connu une légère récession, due pour une part à des mesures de freinage prises notamment par les

autorités monétaires au milieu de l'année dernière : de juillet 1961 à janvier 1962, la production industrielle, corrigée des variations saisonnières, a diminué de 3 %. Cette évolution et ses incidences sur les importations totales du Royaume-Uni se reflètent dans les exportations de la Communauté vers ce pays : au premier trimestre de 1962, celles-ci étaient inférieures de 4 %, en valeur, au niveau qu'elles avaient atteint un an plus tôt. De ce fait, les ventes à l'ensemble des membres de l'A.E.L.E. n'ont dépassé que de 6 %, au premier trimestre de 1962, celles du premier trimestre de 1961, bien que l'évolution des exportations vers les six partenaires du Royaume-Uni ait été plus favorable. Toujours est-il que le ralentissement du rythme d'expansion observé au deuxième semestre de 1961 ne s'est pas poursuivi.

Les exportations de la Communauté vers les pays en voie de développement sont demeurées, dans l'ensemble, très légèrement au-dessous du niveau atteint au début de l'an dernier, mais il ne semble pas que leur tendance conjoncturelle ait encore été à la baisse. On note cependant un fléchissement des exportations vers l'Amérique latine. Sans doute, celles-ci restent-elles encore supérieures d'environ 7 % à leur niveau du premier trimestre de 1961; mais leur taux d'accroissement avait atteint près de 17 % au quatrième trimestre de la même année. Cette régression reflète évidemment le manque de devises que connaissent l'Argentine et le Brésil. En revanche, les exportations vers les pays du Commonwealth, tout en demeurant inférieures à leur niveau de l'an dernier, semblent témoigner d'une tendance à la reprise. Les ventes aux pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté, l'Algérie exceptée, ont continué de croître, mais plus lentement que par le passé.

Par rapport au quatrième trimestre de 1961 et abstraction faite des variations saisonnières, la demande extérieure, considérée globalement et sur l'ensemble du premier trimestre, n'a donc pas continué de fléchir, mais n'a pas non plus augmenté; la demande intérieure, au contraire, paraît demeurer assez nettement orientée vers l'expansion.

Il semble qu'ainsi la nette tendance au ralentissement qui, au deuxième semestre de 1961, a caractérisé la progression des *investissements fixes*, ne se soit plus accentuée dans l'ensemble. Dans quelques pays membres, elle aurait même plutôt fait place à une légère reprise. Sans doute ne relève-t-on encore, dans les programmes des entreprises du secteur privé, aucun indice de renforcement notable de la propension à investir. Mais l'accroissement de la capacité de livraison des industries de biens d'équipement a permis une accélération du rythme des dépenses pour l'exécution des programmes et commandes en cours, bien que les possibilités d'autofinancement de l'expansion des investissements aient nettement diminué dans certains pays membres. Du fait notamment de cette réduction, les recours au marché des capitaux ont, en général, augmenté, bien que des obstacles institutionnels continuent de limiter l'offre de moyens de financement et que les conditions du crédit, et notamment le coût de celui-ci, ne soient pas très avantageux. En outre, dans certains pays membres, l'expansion des investissements se traduit de plus en plus par un développement du crédit sous forme de prêts à court terme.

Toutefois, dans le secteur de la construction, la tendance légèrement ascendante des investissements fixes a été temporairement masquée, au premier trimestre, par l'incidence de conditions climatiques exceptionnellement défavorables. Par contre, la demande

potentielle s'y est établie à un niveau très élevé, et s'accroît encore lentement. L'extension des programmes de travaux publics a joué un rôle important à cet égard. Au total, dans quelques pays membres, la demande a continué de dépasser sensiblement les possibilités de l'offre. Pour les raisons susmentionnées, le volume des travaux réalisés au premier trimestre a été inférieur à celui de la même période de l'année précédente. C'est, en particulier, le cas du nombre des logements achevés (— 7 %).

Quant aux *investissements sous forme de stocks*, qui avaient été orientés à la baisse dans le courant de l'année 1961, des déstockages ayant même eu lieu dans certaines industries de transformation, pour quelques matières premières et demi-produits, une nette reprise semble s'être amorcée entretemps. Au cours du quatrième trimestre de 1961, elle s'était déjà manifestée, dans une certaine mesure, pour les matières premières importées, mais la tendance à l'accroissement n'a pas persisté pendant le premier trimestre de 1962. Pour les demi-produits et les produits finis — mais non les produits finals —, et surtout pour l'acier et les produits sidérurgiques, le déstockage s'est très fortement ralenti au premier trimestre; une réadaptation des achats à la production courante s'est amorcée.

Dans tous les pays membres, les *dépenses publiques d'investissement et de consommation* ont continué de croître, parfois même à un rythme un peu plus rapide. Il a déjà été exposé plus haut que tel était le cas des investissements, si l'on fait abstraction de l'influence temporaire de conditions climatiques particulièrement défavorables. Mais l'accroissement des dépenses publiques de consommation s'est également poursuivi, en raison surtout de l'augmentation des dépenses de personnel.

Sauf en Belgique et aux Pays-Bas, les *dépenses de consommation des ménages* ont progressé, au cours des quatre premiers mois de 1962 (1), à un rythme aussi rapide que pendant le dernier trimestre de 1961. Cependant, leur augmentation en volume a été quelque peu limitée par le relèvement accéléré des prix à la consommation. Les revenus du travail et les revenus de transfert ont encore constitué les éléments déterminants de l'expansion de la consommation; par suite notamment de l'influence de facteurs saisonniers, l'augmentation de l'emploi n'a joué qu'un rôle réduit. Les salaires ont progressé assez rapidement dans les trois grands pays membres : leur relèvement a été le plus accentué dans la République fédérale d'Allemagne, un peu moins en France, et très sensible encore en Italie. En Belgique, la hausse des salaires s'est accélérée, mais sans atteindre le rythme observé dans les autres pays. Au Luxembourg également, quelques majorations ont eu lieu, tandis qu'aux Pays-Bas les taux de salaires sont demeurés stables durant le premier trimestre, par suite d'ajournements de la conclusion et de l'entrée en vigueur des nouvelles conventions collectives.

L'enchérissement des produits alimentaires, dont la consommation est relativement inélastique par rapport aux prix, a quelque peu modifié la structure des dépenses de consommation au détriment des biens de consommation non durables; au contraire, les achats de biens de consommation durables, surtout de voitures automobiles, se sont même accélérés partout, sauf en Belgique, par rapport à l'ensemble des dépenses de consommation des ménages.

---

(1) En raison du grand écart entre les dates de la fête de Pâques en 1961 et en 1962, il est utile d'inclure le mois d'avril dans la présente analyse.

## B. La production

D'après les informations partielles disponibles, l'offre intérieure a progressé, au cours des premiers mois de 1962, à peu près dans la même mesure qu'au quatrième trimestre de 1961.

Dans l'*agriculture*, la production végétale s'est toutefois ressentie des conditions climatiques défavorables, ce qui, dès le mois de mars, mais principalement en avril et mai, s'est en partie traduit par un enchérissement qui a plus particulièrement touché les légumes. Par contre, la production animale s'est encore nettement accrue dans l'ensemble, bien que la production laitière ait quelque peu souffert des rigueurs de la température, ainsi que de l'épuisement des stocks de fourrage aggravé par la pousse tardive des herbages.

A en juger d'après les indices disponibles, le rythme de croissance de la *production industrielle* de la Communauté s'est légèrement ralenti entre le quatrième trimestre de 1961 et le premier trimestre de 1962. A cet égard, dans presque tous les pays membres, les résultats pour le mois de mars, en particulier, ont été défavorables; ceci est toutefois dû, en grande partie, à des facteurs accidentels, d'ordre climatique et statistique. Une sensible amélioration s'est dessinée dès le mois d'avril. D'après l'indice calculé par l'Office statistique des Communautés européennes, le taux de croissance de la production, par rapport à la même période de l'année précédente, a été de 5,5 % au premier trimestre de 1962; il avait été de 6,5 % au quatrième trimestre de 1961.

Dans la plupart des secteurs industriels, l'évolution de la production n'a guère varié par rapport aux derniers mois de 1961. Ainsi, une expansion assez sensible a encore été observée dans l'industrie des biens d'équipement, dans l'industrie chimique et dans celle des produits alimentaires. Après la reprise amorcée fin 1961 dans toute la Communauté, mais surtout en France, la production de l'industrie automobile a poursuivi sa progression, bien que les ventes de véhicules utilitaires soient restées réduites, par suite notamment de la faiblesse des exportations. La situation s'est quelque peu améliorée dans la sidérurgie. La tendance au fléchissement de la production semble avoir été surmontée dans ce secteur, d'autant plus que les ventes aux pays tiers évoluent de manière satisfaisante. Dans la plupart des branches des industries textile et du vêtement, la production est demeurée à un niveau assez bas. La production de charbon a continué de fléchir : les mesures sélectives d'assainissement et de limitation de la production ont pris une importance accrue dans certains pays. Aucune impulsion n'a été donnée par l'expansion générale, car le phénomène de substitution qui profite aux autres formes d'énergie persiste et son incidence l'emporte sur celle de l'évolution conjoncturelle générale. Toutefois, les conditions climatiques exceptionnelles ont provoqué, au premier trimestre, une augmentation momentanée de la consommation, qui s'est traduite, dans la plupart des pays membres, par une diminution des stocks sur le carreau des mines.

Dans le secteur des *services*, l'expansion n'a pas fléchi; elle semble avoir été du même ordre que dans l'industrie. La substantielle augmentation de la consommation privée a

favorisé principalement le commerce de gros et de détail, de même que le tourisme. En ce qui concerne les transports, le trafic ferroviaire et les transports par bateaux ont légèrement progressé au premier trimestre, par rapport au même trimestre de 1961.

Le nombre de salariés a encore augmenté dans tous les pays membres, dans une moindre mesure cependant qu'au second semestre de 1962, ce qui s'explique en partie par des facteurs saisonniers. Cette progression est imputable, pour une part considérable, au développement des migrations à l'intérieur de la Communauté, surtout vers la République fédérale d'Allemagne, mais aussi au recrutement accéléré de main-d'œuvre originaire de pays tiers. Le nouveau recul du chômage n'a fourni qu'un faible appoint au développement de l'emploi, sauf en Italie où, en raison de l'intensification des migrations, l'évolution a, de toute évidence, également été influencée par le développement de l'emploi dans les pays partenaires. Sans doute le nombre de chômeurs, corrigé des variations saisonnières, a-t-il de nouveau diminué, même dans les pays où l'épuisement des réserves de main-d'œuvre était déjà très accentué; mais le surcroît de main-d'œuvre ainsi obtenu est relativement insignifiant. La progression de l'activité (durée du travail par travailleur multipliée par les effectifs) est encore restée en deçà de celle de l'emploi, les horaires de travail ayant à nouveau été réduits dans la République fédérale d'Allemagne et, dans une moindre mesure, aux Pays-Bas; comme par le passé, ces réductions n'ont pas résulté de l'évolution de la conjoncture, mais ont été décidées lors de la conclusion de conventions collectives.

## C. L'équilibre

Les *importations* de la Communauté ont suivi une évolution inverse, bien que moins prononcée peut-être, de celle des exportations. En janvier et, pour partie encore, en février, la progression des importations a été très forte, alors qu'en mars et, pour autant que les indications partielles permettent d'en juger, en avril également, leur évolution a été un peu plus hésitante. Au total, les importations en provenance des pays tiers, au premier trimestre, ont dépassé d'environ 7 % (1) en valeur leur niveau d'un an auparavant; elles ont ainsi atteint approximativement le même taux qu'au quatrième trimestre de 1961.

Les résultats relativement défavorables des récoltes de 1961 ont, comme par le passé, provoqué un accroissement des importations de la Communauté. En outre, le développement persistant de la demande de biens d'investissement a entraîné une nette augmentation des importations de produits de l'industrie des constructions mécanique et électrique, d'autant que les possibilités de livraison sont demeurées limitées dans certaines branches de l'industrie des biens d'investissement de plusieurs pays membres. Alors que la progression des importations de produits demi-finis s'est quelque peu accélérée, en liaison notamment avec l'achèvement du mouvement de déstockage dans certaines branches de l'industrie de transformation, l'expansion de la production industrielle de la Communauté n'a pas suffi pour donner de nouvelles et vives impulsions aux importations de matières premières.

Les tendances ainsi esquissées se reflètent dans l'évolution des importations ventilées par zones géographiques. Les importations en provenance des États-Unis ont poursuivi leur mouvement légèrement ascendant : elles ont dépassé d'environ 7 %, au premier trimestre, leur niveau d'un an plus tôt. Les importations en provenance de l'A.E.L.E. ont progressé un peu plus rapidement, soit de quelque 13 %, les achats à la Grande-Bretagne ayant marqué une reprise particulièrement prononcée. Celle-ci a atteint environ 24 % par rapport à la même période de 1961 et s'explique sans doute, dans une large mesure, par la disparité de l'évolution conjoncturelle entre le Royaume-Uni et la Communauté. Les importations de la Communauté en provenance des pays en voie de développement ou des pays producteurs de matières premières se sont situées, comme déjà au dernier trimestre de 1961, à environ 5 % au-dessus du niveau qu'elles avaient atteint un an auparavant.

L'expansion des *échanges intracommunautaires* s'est de nouveau accélérée au cours des trois premiers mois de 1962. En valeur, leur niveau a dépassé d'environ 16 % celui du premier trimestre (1) de l'année précédente, contre un taux d'accroissement de près de 14 % au quatrième trimestre de 1961. Cette accélération s'explique, en partie, par l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 1962, de la réduction de 10 % des tarifs douaniers intérieurs. Cette

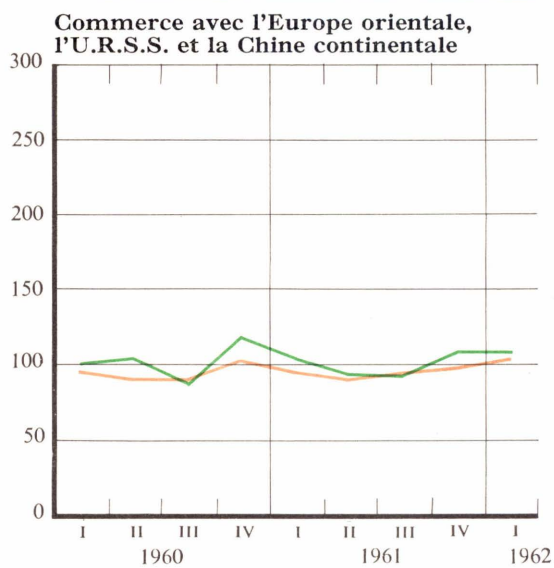
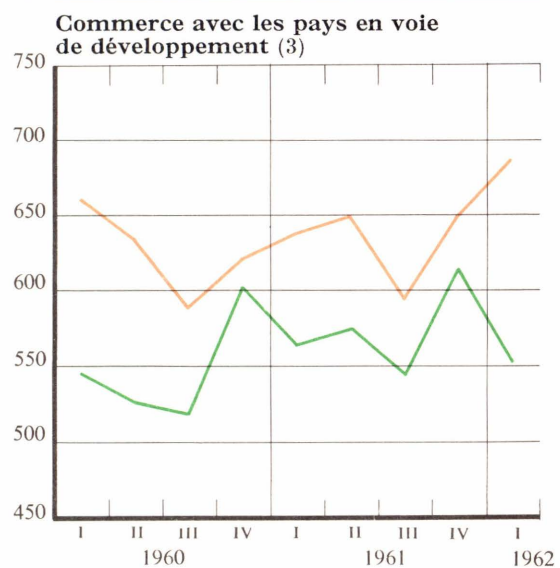
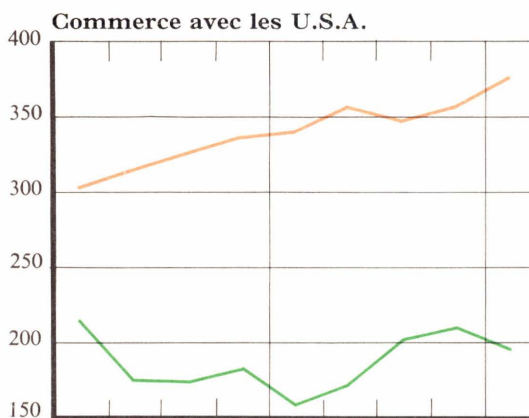
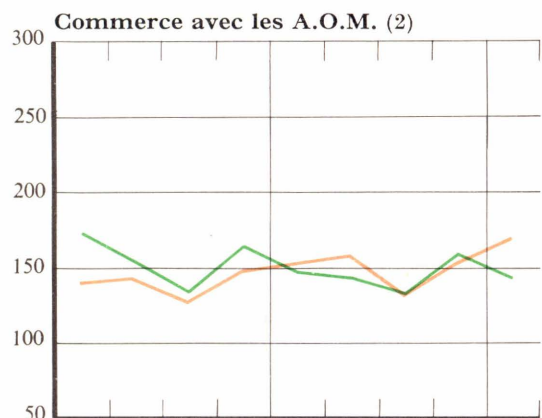
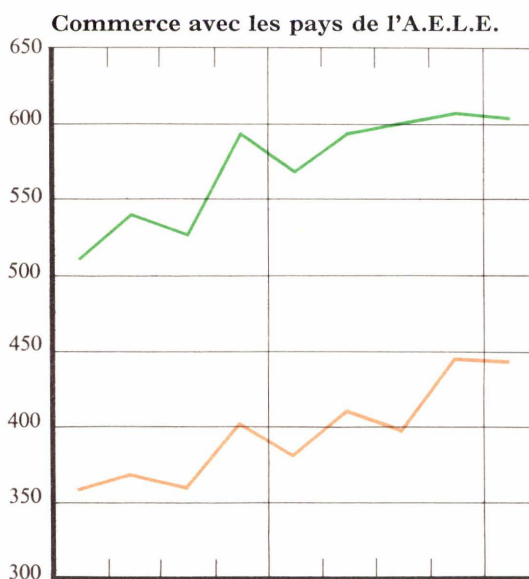
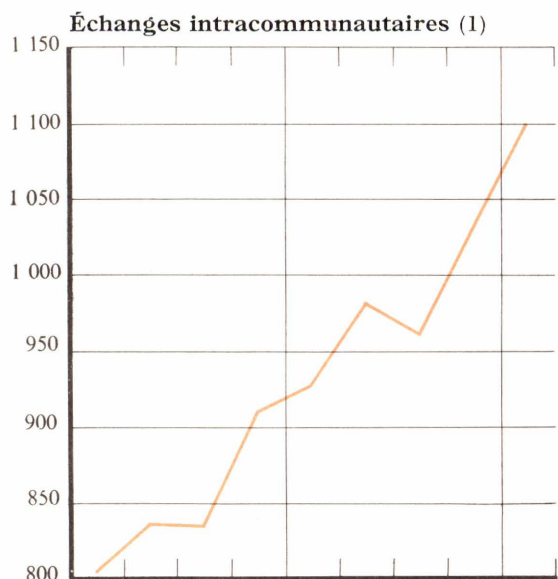
---

(1) Chiffres corrigés par des estimations en ce qui concerne les augmentations dues à des facteurs purement statistiques, et notamment, en janvier, à certaines modifications dans les méthodes de recensement en France et à l'inclusion, dans les importations, des marchandises entreposées en admission temporaire dans la République fédérale d'Allemagne; du point de vue économique, ces corrections doivent être reportées sur l'année 1961 ou même sur les périodes antérieures.

# ÉCHANGES COMMERCIAUX DE LA COMMUNAUTÉ

Moyennes mensuelles

En millions de dollars



— Exportations

— Importations

(1) Suivant les déclarations à l'importation.

(2) A.O.M. : Associés d'Outre-Mer à la Communauté (Départements, pays et territoires d'outre-mer).

(3) D'après la classification du G.A.T.T. : régions non industrialisées, à l'exception des A.O.M.





réduction, dans la mesure où elle a incité les importateurs à plus de circonspection pendant les derniers mois de 1961, a provoqué, au cours des premières semaines de 1962, un accroissement des achats dans les pays partenaires, outre les effets fondamentaux qu'elle exerce à plus long terme dans le sens d'une plus grande interdépendance sur le plan des échanges. Par ailleurs, il est évident que les facteurs qui sont, en général, déterminants pour le commerce extérieur des pays membres, ont également joué un rôle dans les échanges intracommunautaires : intensification des échanges de produits agricoles par suite des résultats médiocres, mais différenciés suivant les pays, de la production agricole au cours du second semestre de 1961 et au début de 1962, progression toujours rapide des échanges de biens d'investissement, de matériel de transport et de produits de consommation, légère reprise en ce qui concerne les produits demi-finis.

Pour ce qui est du solde de la balance commerciale de chacun des pays membres à l'égard des pays partenaires, aucune tendance particulière permettant de présager un changement n'a pu être observée. L'excédent demeure le plus élevé dans la République fédérale d'Allemagne; après élimination des facteurs statistiques accidentels, il atteint presque celui du premier trimestre de 1961. Les Pays-Bas ont enregistré le déficit le plus important, sensiblement égal, lui aussi, à celui de la même période de l'année précédente. Cela signifie que le taux d'accroissement des importations de la République fédérale a augmenté plus vite que celui des exportations, alors qu'aux Pays-Bas l'évolution était inverse. En Italie, le taux de croissance par rapport à l'année précédente n'a pas seulement été le plus élevé pour les exportations, en atteignant quelque 30 %; les importations, elles aussi, ont marqué une avance presque équivalente. De ce fait, le déficit des échanges intracommunautaires de l'Italie s'est légèrement accru. L'augmentation des achats de la France à ses partenaires de la C.E.E. a, elle aussi, été considérable et a dépassé l'expansion des exportations; l'excédent a quelque peu diminué. Les échanges de l'U.E.B.L. se sont soldés par un excédent, à la différence des résultats du premier trimestre de 1961, qui avaient été influencés, il est vrai, par l'incidence des grèves en Belgique.

Si l'évolution des échanges intracommunautaires et des importations en provenance des pays tiers a exercé un effet stabilisateur sur les *prix*, il n'en reste pas moins que la hausse accélérée observée depuis le milieu de 1960 ne s'est pas ralentie au cours des premiers mois de 1962. Partout, sauf en France, les prix à la consommation ont même monté encore un peu plus vite que durant le quatrième trimestre de 1961. Dans la République fédérale d'Allemagne, en France, en Italie et aux Pays-Bas, ils se situaient, en moyenne, à fin avril 1962, à quelque 5 % au-dessus des niveaux atteints un an plus tôt. Provoqué, dans une large mesure, par les résultats moins favorables des récoltes de 1961 et par les mauvaises conditions climatiques du début de 1962, l'enchérissement de certaines denrées alimentaires a joué, à cet égard, un rôle important. La hausse des prix des services ne s'est pas ralentie. En France et en Italie, ses effets ont été légèrement renforcés par un relèvement des loyers réglementés. De plus, la hausse des prix d'une série de produits industriels s'est accentuée dans plusieurs pays membres, non pas tellement du fait de certains déséquilibres préexistants entre l'offre et la demande — qui ont d'ailleurs marqué une tendance à se résorber — mais plutôt en raison de la répercussion partielle de l'augmentation des charges salariales sur les prix de vente. Ce n'est que dans le secteur de la construction qu'on a observé dans certains pays, comme précédemment, une pression considérable résultant de la demande excédentaire.

La progression des importations, plus rapide que celle des exportations, se reflète dans la détérioration de la *balance commerciale* de la Communauté. Après correction de l'incidence des facteurs statistiques accidentels sur les importations, le déficit du premier trimestre de 1962 se chiffre à quelque 275 millions de dollars. Par rapport au dernier trimestre de 1961, la détérioration est assez importante, bien qu'elle s'explique, dans une large mesure, par les fluctuations saisonnières. En janvier, la tendance conjoncturelle restait orientée à la détérioration; mais cette tendance n'a pas persisté en février et a même de nouveau fait place, aux mois de mars et d'avril, à une certaine amélioration.

La *balance des opérations courantes* de la Communauté paraît avoir évolué dans le même sens que la balance commerciale, sans toutefois s'être soldée par un déficit. La *balance globale des paiements* a été fortement excédentaire, malgré d'importantes et nouvelles opérations exceptionnelles avec des pays tiers, au cours des premiers mois de l'année, notamment de nouveaux remboursements anticipés de dettes publiques extérieures. Si les *réserves d'or et de devises* des institutions monétaires officielles des pays membres ont diminué au total d'environ 300 millions de dollars, la position nette en devises des banques s'est, par contre, améliorée dans une mesure beaucoup plus importante.

Au cours des premiers mois de l'année, l'évolution de la balance des paiements a encore contribué à accroître les *liquidités* du système bancaire et de l'économie. Mais, dans la phase actuelle de la conjoncture, les liquidités disponibles sont converties de plus en plus en demande effective. Ainsi, l'expansion du crédit s'est encore quelque peu accélérée dans tous les pays membres, d'autant que les marges bénéficiaires et les liquidités des entreprises se sont réduites, du fait notamment que la hausse des coûts a été plus accentuée que celle des prix. Au cours des premiers mois de l'année, les banques ont eu surtout à faire face à certaines tendances au resserrement; les taux du marché monétaire ont momentanément marqué une assez forte hausse. Cette évolution, dans la République fédérale d'Allemagne, en France et aux Pays-Bas, a été déterminée également par des *excédents de trésorerie des administrations publiques*, en partie d'origine saisonnière et qui ont eu pour effet de resserrer les liquidités. Par contre, un déficit a été enregistré en Italie et en Belgique, le solde passif étant toutefois resté, dans ce dernier pays, inférieur à celui de la période correspondante de l'année précédente.

En général, les autorités monétaires des pays membres se sont abstenues de toute politique active d'expansion des liquidités et se sont limitées à combattre les tensions naissantes. Dans certains pays membres, elles se sont même efforcées de contrecarrer l'affectation des liquidités à une extension du crédit (relèvement des réserves minima et du taux d'escompte, ainsi que limitations quantitatives persistantes de l'accroissement du volume du crédit aux Pays-Bas) ou d'orienter par diverses mesures l'épargne à court terme vers des placements à plus long terme, comme ce fut le cas en France. En Belgique, le taux d'escompte a encore, il est vrai, été abaissé en plusieurs étapes, mais il s'agit là essentiellement d'une adaptation à la forte amélioration de la balance des paiements.

## D. Les perspectives

Les tendances observées au cours des premiers mois de 1962 et qui, à en juger d'après certains indices, se sont vraisemblablement maintenues au deuxième trimestre, ne devraient pas, dans l'ensemble, se modifier notablement au cours de la seconde moitié de l'année. Les exportations vers les pays tiers pourraient s'accélérer légèrement, tandis que la demande intérieure se développera peut-être un peu plus lentement. Il ne s'agit, en tout cas, que de changements assez faibles, qui ne justifient pas de révision fondamentale des prévisions qui avaient été formulées, au début de l'année, concernant l'évolution de l'offre globale et de ses principaux emplois pour l'ensemble de l'année 1962 (1).

Pour ce qui est des *exportations vers les pays tiers*, les informations disponibles sur les tendances conjoncturelles dans ces pays permettent d'escompter, pour les prochains mois, une légère progression des exportations de produits industriels de la Communauté, en dépit des hausses de coûts observées et attendues dans plusieurs pays membres, et qui ont été plus fortes que dans plusieurs pays tiers importants. En outre, dans l'hypothèse d'une récolte normale, les exportations de produits agricoles devraient se développer à un rythme plus rapide au second semestre de 1962.

En fait, l'évolution des coûts n'a pas encore sérieusement compromis la position concurrentielle des pays membres, comme le montre d'ailleurs l'évolution toute récente de la balance des paiements courants et de la balance générale des paiements. Il n'en reste pas moins que, dans la plupart des pays membres, le rythme rapide de la hausse des coûts ne peut, en aucun cas, persister longtemps sans porter gravement atteinte à la position concurrentielle de la Communauté, même si une reprise de la hausse se manifestait dans des pays tiers importants.

Pour le moment, le niveau des coûts assure encore parfaitement à la Communauté la possibilité de participer, par une augmentation de ses exportations, à la reprise conjoncturelle aux États-Unis, pour autant que la politique commerciale de l'Administration américaine, en général très libérale, ne soit pas compromise par une aggravation des mesures sélectives de protectionnisme, qui entraverait sérieusement l'exportation de certains produits importants de la Communauté. Une telle attitude ne saurait, en aucun cas, se justifier par des arguments touchant l'évolution de la balance commerciale, la Communauté ayant, depuis un peu plus d'un an, accru ses importations en provenance des États-Unis bien davantage que ses exportations vers ce pays. En 1961, le déficit de la balance commerciale de la Communauté à l'égard des États-Unis a atteint 1,8 milliard de dollars, dépassant ainsi considérablement celui des trois années précédentes. Quoi qu'il en soit, des mesures sélectives de protectionnisme ne semblent guère, en général, pouvoir figurer utilement parmi les instruments d'une politique visant à l'amélioration de l'emploi, de la balance commerciale, ou même de la balance des paiements.

En tout état de cause, les perspectives de l'évolution conjoncturelle aux États-Unis paraissent encore très favorables jusqu'à la fin de 1962, même si l'on considère que l'expansion conjoncturelle ne sera sans doute pas suffisamment vive pour réaliser le plein emploi

---

(1) Cfr. rapport trimestriel I/62 « La situation économique de la Communauté ».

des facteurs de production, en raison de certaines particularités structurelles de l'économie et, d'après maints experts, du système fiscal américain, ainsi qu'en raison de certains effets de freinage que pourrait exercer l'évolution récente des cours de bourse, à moins que de nouvelles et importantes mesures de relance ne soient prises rapidement. Si les exportations de la Communauté vers les États-Unis devraient donc enregistrer encore des taux d'accroissement assez élevés, les perspectives de développement sont moins favorables en ce qui concerne les exportations à destination du Royaume-Uni. On peut néanmoins s'attendre à une faible progression, par suite du léger redressement observé dans ce pays, et qui est dû notamment au relâchement des restrictions de crédit et à la reprise du mouvement de hausse des salaires. Les exportations de la Communauté à destination des autres pays industriels de l'Europe pourraient augmenter à nouveau, mais sans doute à un rythme un peu moins rapide que par le passé. Pour ce qui est des ventes aux pays en voie de développement, il faut sans doute s'attendre à une légère reprise, du fait surtout que la position nette en devises de plusieurs de ces pays s'est sensiblement améliorée au cours de l'année 1961.

Il n'y a plus guère de doute que la demande intérieure de la Communauté poursuivra sa vive progression pendant la seconde moitié de 1962.

Dans l'ensemble, la croissance des *investissements fixes des entreprises* persistera et sera même assez appréciable dans quelques pays membres, tels que l'Italie et la France, où les réalisations seront certainement plus importantes que ne le laissent prévoir les programmes d'investissement établis à la fin de 1961 et au début de 1962. Dans la République fédérale d'Allemagne, où les inscriptions de commandes, au cours des récents mois, ont été inférieures à leur niveau de la période correspondante de 1961, de même qu'aux Pays-Bas, où les mesures restrictives de politique monétaire et de crédit, ainsi que les modifications du régime fiscal des amortissements intervenues en 1960, ont exercé une action de freinage, les investissements atteindront certes un niveau très élevé, mais leur développement ne sera sans doute que relativement lent, bien que, dans ces deux pays, la pénurie de main-d'œuvre et la hausse des coûts stimuleront les investissements de rationalisation.

Les *investissements publics* progresseront à nouveau vigoureusement, notamment en Italie, en France et en Belgique. Dans la *construction*, la pénurie de main-d'œuvre persistera le plus souvent et limitera les progrès de la production. Les mesures de freinage de la demande prises, dans ce secteur, aux Pays-Bas et récemment dans la République fédérale d'Allemagne, contribueront à la réalisation d'un meilleur équilibre des marchés, mais à un degré encore insuffisant cette année.

La *consommation privée* continuera de se développer assez rapidement. Certes, il faut prévoir, dans la République fédérale d'Allemagne, un léger ralentissement de la hausse rapide des salaires, en raison de l'affaiblissement de l'expansion, de la réduction des marges bénéficiaires et d'un certain relâchement des tensions sur le marché du travail. Mais la progression des salaires semble devoir s'accélérer dans les pays du Benelux, notamment aux Pays-Bas, et rester assez forte en France et en Italie. Au surplus, il y a lieu de prévoir une nouvelle progression de l'emploi. Enfin, les revenus de transfert (indemnités, pensions et allocations familiales) seront considérablement augmentés, davantage encore que l'année précédente, dans la plupart des pays membres.

D'après les projets actuellement connus, les *dépenses de consommation des administrations* poursuivront leur mouvement ascendant. Il faut s'attendre, en particulier, à de nouvelles majorations des traitements des fonctionnaires.

L'évolution prévue de la demande globale permettra un nouvel accroissement de la *production industrielle* de la Communauté, qui sera cependant encore freiné, dans quelques secteurs, par des pénuries de main-d'œuvre. Dans l'ensemble, la prévision d'une augmentation de 5,5 à 6 % en 1962, par rapport à 1961, semble devoir être réalisée.

Il est évidemment difficile de se prononcer dès maintenant sur les perspectives de la *production agricole*, qui dépendent largement des conditions climatiques au cours des prochains mois. La surface consacrée à la culture du blé a marqué une extension considérable; celle de 1960 est de nouveau légèrement dépassée, alors qu'un recul avait été enregistré en 1961. En ce qui concerne l'offre de viande de porc et de volaille, il faut s'attendre, en toute hypothèse, à une forte progression.

L'expansion des *importations* pourrait encore être hésitante, surtout si la récolte de 1962 s'avère meilleure que celle de l'année dernière et s'il ne se développe pas un nouveau et important processus de reconstitution des stocks; aucun indice ne permet actuellement de prévoir pareil stockage. Toutefois, les importations de produits industriels continueront de toute manière à progresser.

Dans ces conditions, il est tout à fait plausible que la *balance commerciale* de la Communauté amorce de nouveau une légère tendance à l'amélioration. Toutefois, les résultats pour l'année entière seront un peu moins favorables qu'en 1961, la balance se soldant donc par un léger déficit, ne serait-ce qu'en raison d'une progression des importations nettement plus rapide que celle des exportations, au quatrième trimestre de 1961 ainsi qu'en janvier et février 1962. A cet égard, et il en est de même pour la balance des paiements courants, les prévisions formulées dans le dernier rapport trimestriel ne doivent donc pas non plus être modifiées. La balance générale des paiements restera sans doute fortement excédentaire.

Enfin, en ce qui concerne les *prix*, la hausse tendra sans doute de nouveau à se ralentir, dès que les prix des légumes, des pommes de terre et des fruits seront revenus à un niveau normal pour le second semestre. Par ailleurs, les baisses des tarifs douaniers intérieurs des 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet exercent une influence stabilisatrice. En outre, l'augmentation des charges salariales semble également devoir se ralentir quelque peu, étant donné que les progrès de la productivité pourraient s'accélérer et que, pour ce qui concerne seulement la République fédérale d'Allemagne, les relèvements de salaires pourraient être un peu plus faibles. Il faut toutefois s'attendre à de nouveaux enchérissements des produits industriels et des services, du fait que les entreprises s'efforcent de sauvegarder leurs marges bénéficiaires et leurs possibilités d'autofinancement.

Ni l'évolution de la conjoncture depuis le début de 1962, ni les perspectives actuelles n'ont rien modifié d'essentiel aux problèmes et aux tâches de la *politique conjoncturelle*, exposés en détail dans le dernier rapport trimestriel (1/1962).

Tel est, en particulier, le cas pour l'ensemble des problèmes que posent l'évolution relative des salaires et de la productivité — plus précisément l'évolution des coûts par

unité produite — et ses répercussions sur le niveau des prix ainsi que sur les perspectives d'activité et de croissance économiques.

Les efforts visant à stabiliser l'évolution des coûts ont d'autant plus de chances d'être couronnés de succès que la politique de stabilisation des prix est efficace. Il faut donc se féliciter du souci, dont les autorités des pays membres témoignent de plus en plus, d'assurer cette stabilité des prix.

Toutefois, pareille politique ne doit pas négliger les problèmes et les exigences de la croissance économique, d'autant que des erreurs dans ce domaine pourraient précisément remettre en cause les résultats éventuels des efforts de stabilisation.

En particulier, pour agir sur le niveau des prix et des coûts, il conviendrait d'abord d'épuiser véritablement toutes les possibilités d'augmentation de l'offre : accentuation des efforts des pouvoirs publics en vue de promouvoir, autant que possible sur une base communautaire, la formation professionnelle, ainsi que la mobilité professionnelle et géographique de la main-d'œuvre; réductions substantielles des droits de douane à l'égard des pays membres de la Communauté, en vertu de l'article 15, § 2 du Traité, et envers les pays tiers, dans la mesure où le permet le niveau déjà réduit du tarif extérieur commun.

A cet égard, on ne devrait pas seulement s'efforcer, comme ce fut récemment le cas dans la République fédérale d'Allemagne, de toucher, par des mesures sélectives de désarmement douanier, des marchés-clés et des « prix-directeurs » ayant une importance psychologique pour la conjoncture. Au contraire, étant donné que les hausses de prix et de coûts ont un caractère assez général, des réductions tarifaires anticipées aussi étendues que possible seraient également très souhaitables, d'autant qu'elles ont une influence profonde et s'appliquent également à des demi-produits qui sont, à leur tour, des éléments des coûts. Du point de vue de la balance des paiements et des réserves, la position de tous les pays membres où de telles mesures pourraient être prises est encore suffisamment forte pour qu'on ne puisse, de ce côté-là, opposer des arguments sérieux aux réductions tarifaires. Cette position est même parfois caractérisée par des excédents si importants qu'ils appellent précisément pareilles mesures d'encouragement des importations.

En revanche, la situation conjoncturelle présente engage à témoigner d'une certaine prudence à l'égard de mesures destinées à limiter l'expansion de la demande intérieure, surtout si pareilles mesures influencent les investissements.

Il faut, en effet, noter que l'essor des investissements des entreprises s'est déjà ralenti dans la plupart des pays membres et que, dans quelques-uns d'entre eux, un certain fléchissement de la propension à investir est apparu dans les programmes d'investissements. D'autre part, une progression supplémentaire des investissements publics, suffisante pour compenser ce fléchissement, n'apparaît pas dans tous les pays membres.

Sans doute, dans quelques-uns de ceux-ci, une accalmie du boom des investissements n'est-elle pas préjudiciable du point de vue de la politique conjoncturelle, et est-elle même utile du point de vue de la politique des prix. Mais un ralentissement trop marqué des investissements, accompagné d'une persistance de la rapide expansion de la consom-

mation, modifierait dans un sens peu souhaitable la structure de la dépense nationale, élément important de la croissance à long terme. A court terme, la politique économique ne devrait pas chercher à provoquer une telle modification des conditions de l'expansion pour la seule raison qu'actuellement la consommation privée progresse peut-être trop, du point de vue de la stabilité des prix, dans l'un ou l'autre pays de la Communauté.

En fait, il semble que, dans la plupart des pays membres, il ne soit plus opportun, dans la situation actuelle, de recourir à des mesures globales en vue de limiter le développement de la demande d'investissement. Sans doute, dans les pays dont la position de la balance des paiements n'est pas très forte, est-il peut-être plus facile que par le passé d'assurer, par de telles mesures, l'équilibre entre la demande et l'offre globales. Mais, pour atteindre ce résultat, il faudrait que la pression sur les investissements soit relativement vigoureuse, si l'on veut qu'elle compense l'incidence de l'important accroissement de la demande de consommation sur les prix ou sur la balance des paiements. Ceci est d'autant plus vrai que, dans quelques pays membres, le développement de la demande de consommation est accentué par des réductions d'impôts et par une progression sensible des revenus de transfert. Il y a lieu, de toute manière, de prendre conscience du fait qu'en cherchant à récolter plus rapidement les fruits de l'expansion récente, le prix en sera, à plus long terme, un ralentissement de l'expansion du produit national et du niveau de vie; un mouvement de récession pourrait même en résulter éventuellement. L'opportunité de mesures visant à restreindre et à renchérir le crédit serait particulièrement douteuse, étant donné qu'elles tendent à freiner les investissements privés, dont le financement est déjà rendu difficile par la réduction des possibilités d'autofinancement. Sans doute la baisse des cours des actions dans les Bourses des pays membres ne devrait-elle guère porter préjudice à la propension à investir des entreprises, étant donné que les opinions relatives à l'activité économique dans la Communauté, opinions d'ailleurs parfaitement fondées, sont, à long terme, très optimistes. Mais cette baisse pourrait aggraver les problèmes de financement des investissements, du fait qu'elle entravera, momentanément en tout cas, les émissions des entreprises et incitera les banques, peut-être dans de nombreux cas, à faire preuve d'une plus grande prudence dans l'octroi des crédits.

Dans ces conditions, il n'est assurément pas opportun de soutenir dès à présent la demande globale par une politique d'expansion. En tout cas, en ce qui concerne la politique financière, il semble même plutôt souhaitable, dans quelques pays membres, de mieux contenir l'expansion des dépenses. D'autre part, il conviendrait que les pays membres s'efforcent, par leur politique monétaire, d'assurer une aisance suffisante sur le marché des capitaux. Il y aurait lieu d'envisager sérieusement un encouragement à l'épargne des travailleurs, pour contribuer ainsi, dans une mesure plus importante que jusqu'à présent, à l'alimentation des marchés financiers. Pareille action réduirait l'incidence que le vigoureux essor des revenus des consommateurs exerce sur les prix à la consommation. D'autre part, il en résulterait également des conséquences favorables du point de vue de la répartition des patrimoines. Enfin et surtout, la modification de l'importance relative des divers éléments structurels de l'expansion, au profit de la consommation, serait rendue plus difficile.

Un ralentissement de la demande semble toutefois opportun dans le secteur de la construction, lorsque celui-ci connaît de fortes tensions. Mais, même dans ce secteur, il

faudra coordonner les différents objectifs poursuivis en tenant suffisamment compte des impératifs de la politique d'expansion, en particulier du développement nécessaire de l'infrastructure, si l'on veut éviter que n'apparaissent par la suite des goulots d'étranglement mettant en danger l'expansion. Ainsi, une réduction des crédits destinés à la construction des routes semble peu judicieuse de ce point de vue, surtout là où il est acquis que les capacités et les disponibilités en main-d'œuvre ne sont pas complètement utilisées dans cette branche de la construction.

Cet exemple montre une fois encore que, dans les économies modernes des pays membres, caractérisées par une tendance à une croissance rapide, la politique conjoncturelle a besoin d'être orientée en fonction d'une politique d'expansion à moyen et à long terme, en vue d'assurer sur la base de prévisions macro-économiques appropriées, une coordination de tous les aspects de la politique économique, financière, agricole, sociale et de la politique des transports. Ce n'est que par ce moyen que peuvent être déterminés les critères et les marges d'action qu'il faut ou qu'il est possible d'assigner à la politique de conjoncture dans les circonstances actuelles. La généralisation, décidée par les représentants des pays membres au Comité de Politique conjoncturelle, de la technique des budgets économiques annuels fera bientôt ressortir la nécessité de pareille orientation et de pareille coordination. Il est bien entendu que la politique à moyen et à long terme doit également être coordonnée dans le cadre de la Communauté et intégrée toujours davantage en une politique commune; cela tient à l'essence de l'union économique et en constitue même une condition sine qua non. C'est, semble-t-il, en se basant sur ces méthodes de prévisions à long terme qu'une politique judicieuse des revenus et de répartition de l'accroissement du patrimoine national peut être conçue et réalisée au mieux.



**II. LA SITUATION**  
**DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ**



## A. République fédérale d'Allemagne

*L'expansion s'est poursuivie au cours du premier trimestre et vraisemblablement aussi pendant les mois suivants, bien qu'elle ait été influencée, en février et en mars, par des conditions climatiques défavorables, notamment dans le secteur de la construction et dans les branches qui en dépendent. Les exportations ont marqué une légère avance et le ralentissement de l'expansion des investissements, observé au deuxième semestre de 1961, ne semble guère s'être accentué jusqu'à présent. La progression toujours vigoureuse des revenus, en particulier des salaires, a fortement stimulé le développement de la consommation privée.*

*Les tensions sur le marché du travail ont persisté dans l'ensemble. Néanmoins, la production industrielle a pu enregistrer de légers progrès, d'autant plus que la demande à des fins de stockage a cessé de décliner. Les importations ont considérablement augmenté. Pour la première fois depuis de nombreuses années, la balance des paiements courants s'est soldée par un déficit. Les prix ont continué de monter, notamment sous l'effet de la hausse des coûts.*

*Dans l'ensemble, les perspectives ne sont aucunement défavorables pour le second semestre, quoiqu'elles soient marquées par certains facteurs d'incertitude. Les exportations devraient encore progresser ; leur expansion pourrait toutefois rester relativement lente, en partie par suite de l'affaiblissement de la position concurrentielle allemande. Les dépenses d'investissement continueront également d'augmenter ; cependant, rien ne permet, jusqu'à présent, de déceler la reprise de la propension à investir qui paraît indispensable pour assurer à long terme, au moyen de commandes de « liaison », l'utilisation optimum des capacités de production dans l'industrie des biens d'investissement. En revanche, dans le domaine de la construction, la demande des secteurs public et privé reste actuellement si élevée, en dépit des mesures récemment prises en vue de limiter l'activité dans cette branche, qu'il ne faut pas s'attendre à un relâchement marqué des tensions. La notable expansion de la consommation privée persistera également.*

*Le développement de la production se poursuivra vraisemblablement, bien qu'il sera sans doute encore freiné, dans quelques secteurs, par la pénurie de main-d'œuvre et le fléchissement de la demande. Les importations continueront d'augmenter, mais leur rythme d'accroissement pourrait se ralentir. La tendance à la hausse des coûts salariaux et des prix persistera, mais semble devoir s'atténuer quelque peu.*

*Dans l'ensemble, ni l'évolution effective, ni les perspectives pour le deuxième semestre ne s'écartent des prévisions globales formulées, pour l'ensemble de l'année en cours, dans le rapport trimestriel I/1962. Il n'y a donc pas lieu d'apporter des corrections à ces prévisions.*

## 1. L'évolution au cours des derniers mois

Les *exportations* de biens et services semblent avoir marqué une légère reprise au cours des premiers mois de 1962. Selon les statistiques du commerce extérieur, les exportations de marchandises, comparées à leur niveau d'un an plus tôt, ont augmenté de 3,2 % en valeur, au premier trimestre, alors qu'elles avaient un peu diminué au quatrième trimestre de 1961. En avril, l'évolution des exportations a été toutefois assez faible, ce qui pourrait être dû, en grande partie, à un « décalage » des saisons. Le développement des recettes provenant des prestations de services semble, lui aussi, avoir été un peu plus favorable qu'au cours des mois précédents.

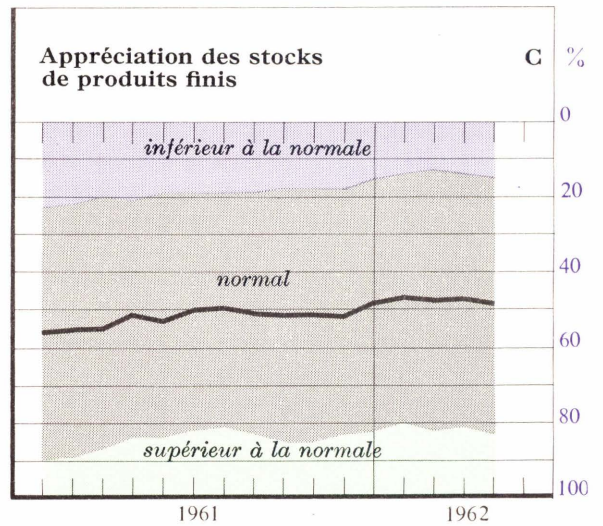
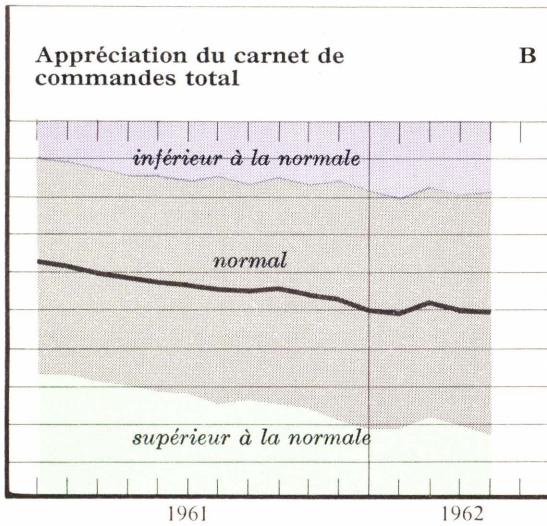
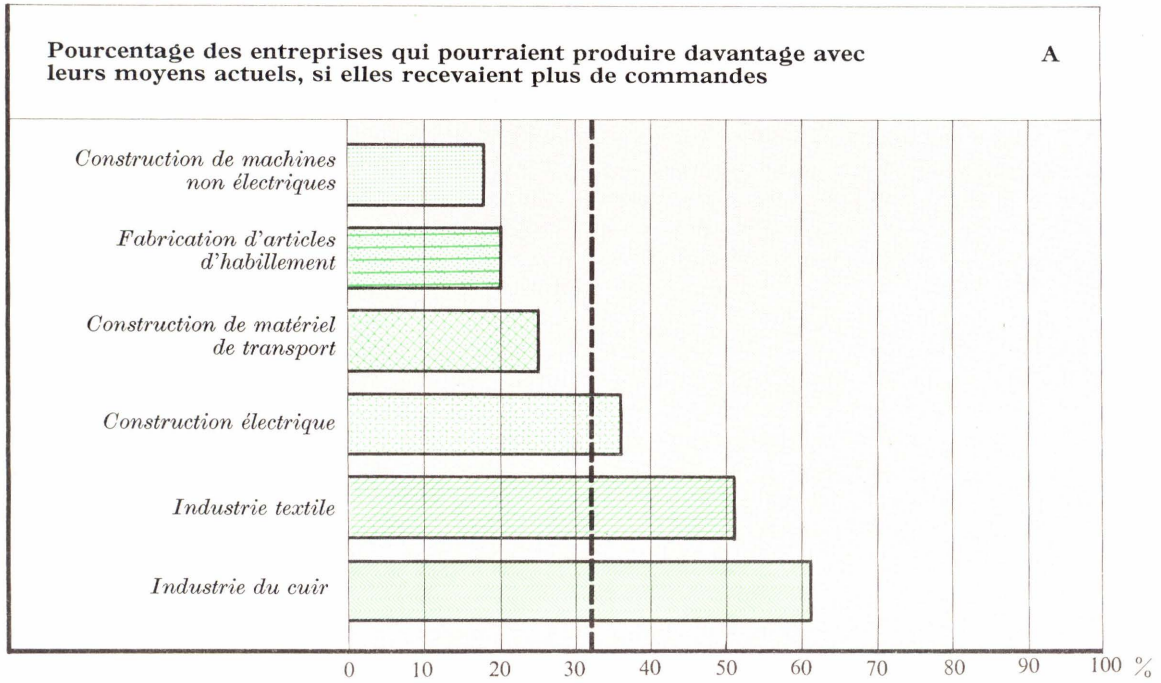
L'expansion de la dépense intérieure n'a pas accusé de nouveau ralentissement. Le rythme d'accroissement des *investissements*, en particulier, ne devrait guère avoir faibli par rapport au quatrième trimestre. A en juger par l'évolution des ventes des industries de biens d'investissement, ainsi que par celle des importations de biens d'investissement, la progression des dépenses d'équipement est demeurée très forte. En revanche, les investissements sous forme de construction, dont la demande dépasse de beaucoup les possibilités réelles de l'offre, ont été nettement influencés, en février et en mars, par les conditions climatiques défavorables. Ils paraissent cependant avoir marqué une reprise au cours des mois suivants.

Les investissements sous forme de *stocks* ont encore été largement influencés, au cours des premiers mois de 1962, par la circonspection dont témoignaient les chefs d'entreprise. Néanmoins, les efforts entrepris par les industries transformatrices et par le commerce en vue de réduire leurs stocks semblent s'être relâchés dans quelques secteurs, surtout dans la sidérurgie. Sous l'effet de l'augmentation constante des dépenses de consommation, les stocks ont continué de croître au stade de la distribution.

En effet, les *dépenses de consommation des ménages* sont demeurées en forte expansion. Le chiffre d'affaires du commerce de détail, au premier trimestre, n'a certes dépassé que de 7,2 % en valeur et de 3,1 % en volume le niveau atteint un an plus tôt, alors que ces taux avaient été respectivement de 10,0 % et 6,5 % au quatrième trimestre de 1961. Mais ce recul tient presque exclusivement à la faiblesse relative du chiffre d'affaires de mars, due à la date tardive de la fête de Pâques et au mauvais temps. En avril, le niveau du chiffre d'affaires du commerce de détail a dépassé de 19 % en valeur et de 13 % en volume celui d'avril 1961.

L'expansion des dépenses de consommation s'explique essentiellement par la progression, toujours soutenue, des revenus disponibles des ménages, le taux de l'épargne restant à peu près inchangé. En dépit de la résistance croissante opposée par les chefs d'entreprise aux revendications salariales, les salaires conventionnels ont continué de progresser de manière sensible. Le taux d'accroissement par rapport à la période correspondante de l'année précédente a même été plus élevé au premier trimestre de 1962 (près de 9 %) qu'au quatrième trimestre de 1961 (8 %). Toutefois, contrairement à l'évolution observée jusqu'à présent, le rapport entre l'accroissement des rémunérations effectives et celui des salaires minima fixés par les conventions collectives, semble ne plus avoir augmenté. En outre, la masse des salaires et traitements s'est de nouveau accrue par suite

## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en R.F. d'Allemagne par l'I.F.O.

Remarque : Les secteurs suivants ne sont pas encore couverts par l'enquête : chimie, pétrole et métallurgie.

GRAPHIQUE A : Les réponses à cette question, posée lors de l'enquête de fin avril 1962, sont données pour six secteurs; le pourcentage valable pour l'ensemble de l'industrie est représenté par la ligne verticale en pointillé.

GRAPHIQUES B et C : Les trois zones, verte, grise et violette, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée. Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale »;
- 0,02 pour les réponses : « normal »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale ».



de l'augmentation des effectifs au travail. Les revenus de transfert ayant, eux aussi, sensiblement augmenté, la masse des salaires et revenus de transfert devrait avoir dépassé nettement, soit de 10 % environ, son niveau d'un an plus tôt; ainsi le taux d'accroissement a-t-il été à peu près aussi élevé qu'au quatrième trimestre.

Les tensions sur le *marché du travail* n'ont pas sensiblement diminué au cours des derniers mois, bien que l'effectif des salariés ait encore pu s'accroître. A fin mars 1962, ce dernier était de 2,2 % plus élevé qu'un an auparavant. L'embauche accrue de main-d'œuvre étrangère a largement contribué à cette augmentation; à fin mars, 566 000 travailleurs étrangers, soit 157 000 de plus qu'à fin mars 1961, étaient occupés dans la République fédérale. A la fin du mois de mai, le nombre de chômeurs n'atteignait que 98 000, soit 0,5 % du nombre de salariés; il était donc encore extrêmement faible, en particulier si l'on considère que le nombre des offres d'emploi non satisfaites était environ six fois plus élevé.

Bien que l'augmentation des effectifs ait été nettement moins rapide dans l'industrie que dans l'ensemble de l'économie, l'évolution de la *production industrielle* a de nouveau marqué un léger progrès. Que l'indice de la production (1) n'ait dépassé que de 1,7 %, au premier trimestre, le niveau de la période correspondante de l'année précédente, tient exclusivement aux conditions climatiques anormalement défavorables, qui ont très sensiblement freiné l'activité dans le secteur de la construction et dans les branches qui en dépendent. L'indice n'exprime donc pas clairement les tendances conjoncturelles, en particulier pour le mois de mars. L'évolution de l'indice pour le mois d'avril, au cours duquel le taux d'accroissement a de nouveau atteint 3,9 %, confirme nettement la persistance du léger progrès de la production industrielle observé depuis la fin du deuxième trimestre de 1961.

Les *importations* de biens et services ont fortement augmenté au cours du premier trimestre. Selon les statistiques du commerce extérieur, le taux d'accroissement des importations de marchandises, par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente, est passé de 3,5 % (7,1 % en volume) au quatrième trimestre de 1961, à 16,5 % (21,5 % en volume) pour les trois premiers mois de 1962. A cet égard, la prise en considération, dans les statistiques d'importation, des stocks sous régime d'entrepôt douanier a certes joué un rôle important; toutefois, même s'il n'est pas tenu compte de ce facteur exceptionnel, le taux d'accroissement s'élève à 12,5 %. Par contre, en avril, le niveau de la période correspondante de 1961 n'a été dépassé que de 3 % environ. Par suite des résultats moyens des récoltes de l'année précédente, les importations de produits alimentaires ont fortement augmenté; cependant, les importations de produits finis industriels, elles aussi, se sont encore accrues dans une large mesure. Les dépenses au titre des prestations de services ont continué de marquer une progression imputable notamment à l'augmentation des transferts de revenus de capitaux à l'étranger et aux sorties croissantes de devises au titre du tourisme.

Malgré le fort développement des importations, l'évolution des *prix* est restée orientée à la hausse. Ce fait est dû en partie, dans l'industrie du bâtiment par exemple, à la

---

(1) Indice par journée de travail calculé par le « Statistisches Bundesamt ».

persistance d'un fort excédent de la demande. Cependant, l'augmentation constante des coûts salariaux par unité produite et son incidence sur les marges bénéficiaires ont souvent incité les entrepreneurs à procéder à des majorations de prix, en particulier lorsque les perspectives du marché et surtout la concurrence étrangère semblaient encore le permettre. En avril, les prix à la production ont dépassé de 5,0 % pour les biens d'investissement et de 2,7 % pour les biens de consommation leur niveau d'avril 1961. Enfin, par suite des mauvais résultats de la récolte de l'année agricole 1961-1962, les prix des produits agricoles ont continué d'augmenter. L'indice du coût de la vie se situait, en avril, à 4,6 % au-dessus du niveau qu'il atteignait un an plus tôt.

L'accroissement des importations, qui a été plus marqué que celui des exportations, a entraîné une réduction du solde de la *balance des paiements courants*. En incluant les paiements sans contrepartie, la balance des opérations courantes a même accusé au premier trimestre, pour la première fois depuis 1950, un solde négatif, qui se chiffre à 190 millions de DM contre un solde positif de 80 millions de DM au quatrième trimestre de 1961 et de près de 1,9 milliard de DM au premier trimestre de 1962. A lui seul, l'excédent de la *balance commerciale* est tombé de 1,3 milliard de DM au quatrième trimestre de 1961 à 600 millions de DM pour les trois premiers mois de 1962, ce qui doit certes être attribué pour partie, soit pour 400 millions de DM environ, à la prise en considération, dans les statistiques d'importation, des stocks sous régime d'entrepôt douanier. Dans l'ensemble, la balance des paiements a cependant été excédentaire; le total des *réserves en or et en devises* du système bancaire (Bundesbank et banques commerciales) a augmenté, au premier trimestre, d'environ 1,3 milliard de DM, les réserves en devises de la Banque centrale ayant diminué d'environ 2 milliards de DM et celles des banques commerciales ayant augmenté d'environ 3,4 milliards de DM. En effet, des entrées nettes ont été observées à la fois au titre des capitaux à long terme (400 millions de DM environ) et au titre des capitaux à court terme (amélioration des termes de paiement, y compris des opérations qu'il n'a pas été possible de déterminer : 700 millions de DM environ); la balance commerciale établie sur la base des paiements se solde par un excédent qui dépasse de 400 millions de DM celui qui est calculé à partir des statistiques douanières, pour la simple raison que la prise en considération, dans les statistiques d'importations, des stocks sous régime d'entrepôt douanier n'a pas entraîné de paiements à l'étranger.

Le resserrement des *liquidités* bancaires intérieures, observé au premier trimestre en dépit des excédents de la balance des paiements, n'est pas uniquement dû aux importantes exportations de capitaux à court terme, mais surtout au fait que les opérations de trésorerie des collectivités publiques ont retiré, conformément à la tendance saisonnière, d'importantes ressources (environ 2,75 milliards de DM) au circuit monétaire intérieur. Les banques ont donc eu recours, dans une plus large mesure, au concours de la Bundesbank et ont rétrocédé une plus grande quantité d'effets mobilisables à la banque d'émission. L'accroissement des crédits à l'économie, par rapport au trimestre précédent, a été marqué par un ralentissement saisonnier. Par rapport au premier trimestre de 1962, une atténuation de l'expansion du crédit a également été observée, mais elle s'explique en partie par le fait que les entreprises qui avaient, à l'époque, souscrit à l'emprunt de développement, avaient eu, dans une certaine mesure, recours au crédit.



## 2. Les perspectives

Les perspectives d'évolution de la conjoncture pour les mois à venir sont assez favorables dans l'ensemble, bien qu'elles comportent certains éléments d'incertitude. Les prévisions concernant la poursuite d'une légère croissance conjoncturelle se trouvent confirmées, en général, par les résultats des enquêtes auprès des entrepreneurs, parmi lesquelles figure depuis peu l'enquête commune de la C.E.E.

Certes, les *inscriptions de commandes en provenance de l'étranger* sont restées, depuis le deuxième trimestre de 1961, au dessous de leur niveau de la période correspondante de l'année précédente (— 2,5 % pour le premier trimestre de 1962); mais il n'est pas niable que, depuis le quatrième trimestre de 1961, elles sont de nouveau en reprise. En mars et avril, elles ont même dépassé légèrement le niveau qu'elles atteignaient un an plus tôt. De nombreux indices permettent d'augurer que cette évolution persistera pour le proche avenir, en particulier la réduction des délais de livraison dans d'importantes industries de biens d'exportation, les réductions tarifaires escomptées pour le milieu de l'année entre les pays de la C.E.E. et les États-Unis, ainsi que l'augmentation des paiements allemands consacrés à l'aide au développement, souvent liés à des projets déterminés. D'autre part, la forte poussée des salaires, pour autant qu'elle dépasse sensiblement les progrès simultanés de la productivité, pourrait, si elle se poursuivait, entraîner un nouvel affaiblissement de la position concurrentielle allemande, ce qui finalement freinerait de nouveau dans une mesure sensible l'accroissement des exportations. Les exportations de services, notamment dans le domaine du tourisme, semblent devoir évoluer, au cours des mois à venir, plus favorablement que l'année dernière, à en juger d'après les indications partielles disponibles jusqu'à présent, telles que, par exemple, les locations auprès des agences de voyages étrangères.

L'expansion de la *formation brute de capital fixe* se poursuivra, quoique peut-être à un rythme encore un peu plus lent. Les achats d'équipement des entreprises devraient encore s'accroître au cours des prochains mois, surtout par suite de livraisons consécutives à des commandes passées depuis un certain temps déjà. Mais l'évolution des commandes nouvelles de biens d'investissement ne permet pas de déceler la reprise de la propension à investir qui serait nécessaire pour assurer, à partir de la demande intérieure, l'utilisation optimum, à long terme, des capacités de production. En effet, les inscriptions de commandes intérieures dans l'industrie mécanique se situaient, au premier trimestre, à 2 % au-dessous du niveau des livraisons de la même période et à près de 10 % au-dessous du niveau des inscriptions de commandes des trois premiers mois de 1961. Il est vrai, d'autre part, que les autorisations de construire pour les bâtiments à usage industriel et commercial ont encore progressé de 2 % en volume, par rapport au niveau très élevé des trois premiers mois de 1961, alors qu'au quatrième trimestre de 1961, elles se situaient encore à 5 % en dessous du niveau correspondant de l'année précédente.

Dans l'ensemble, et notamment lorsqu'il est tenu compte du très important volume des constructions en chantier, le rapport existant actuellement entre l'offre et la demande ne permet pas de s'attendre à un relâchement prochain des fortes tensions qui existent dans l'industrie du bâtiment. Ainsi la demande dans le secteur de la construction de logements s'est-elle encore accrue. Au premier trimestre, les autorisations de construire

étaient, dans ce secteur, de 6 % supérieures, en volume, au chiffre atteint un an plus tôt, alors que le taux d'accroissement n'avait été que de 1 % au quatrième trimestre de 1961. Les autorisations de construire n'ont fléchi que dans le secteur des bâtiments publics, où elles sont restées à 14,5 % au-dessous du niveau très élevé atteint au premier trimestre de 1961.

En vue d'atténuer les tensions dans le secteur de la construction, il a été décidé, lors de l'approbation du budget fédéral, que 20 % des crédits inscrits au budget pour des dépenses de construction seraient bloqués, le Ministre fédéral des Finances pouvant toutefois consentir des dérogations. Mais cette mesure ne permettrait d'aboutir à une détente sensible dans le secteur de la construction que si les autres collectivités publiques suivaient l'exemple du Bund.

En outre, le Parlement a voté une loi « visant à limiter l'activité du secteur de la construction » et aux termes de laquelle certaines constructions sont interdites; toutefois, les travaux touchés par cette mesure ne représentent qu'un pourcentage relativement faible du volume global de la construction.

La masse des salaires et des revenus de transfert poursuivra sa progression au deuxième semestre, mais le rythme de celle-ci sera vraisemblablement plus lent, surtout si l'opposition des employeurs à de trop fortes majorations de salaires devait encore grandir. L'augmentation de la *consommation des ménages* pourrait alors subir à son tour un léger ralentissement. En revanche, la *consommation des administrations* devrait de nouveau s'accroître très fortement.

Du côté de l'offre, l'évolution restera très différenciée selon les branches. C'est ainsi que les progrès de la *production* continueront, dans certains secteurs, d'être entravés par une grave pénurie de main-d'œuvre; dans d'autres secteurs, ils seront limités par la demande. Dans l'ensemble, il paraît cependant qu'il faille s'attendre à une légère expansion, surtout si les effets de freinage liés au mouvement des stocks devaient encore s'affaiblir.

Les *importations* continueront d'augmenter; il semble toutefois douteux, malgré la réduction tarifaire envers les pays de la C.E.E., à laquelle il faut s'attendre pour le milieu de l'année, que la progression des importations de marchandises conserve jusqu'à la fin de l'année son rythme rapide des premiers mois. Le recours aux prestations de services en provenance de l'étranger augmentera toutefois dans une forte proportion, notamment en liaison avec le tourisme.

La persistance d'une forte expansion des importations serait souhaitable, car elle pourrait, en particulier, modérer la *hausse des prix*. Il sera difficile d'aboutir à une politique des salaires mettant d'accord entre eux les partenaires sociaux et n'entraînant pas de nouvelles augmentations des coûts, sans mener parallèlement une politique efficace freinant l'évolution des prix. Or, abstraction faite du secteur de la construction, une telle politique des prix peut être réalisée, dans la situation actuelle, non par une action restrictive sur la demande, mais surtout par une augmentation de l'offre étrangère et par une diminution des prix des produits importés. Il est donc permis de se demander si, en application de l'article 15 paragraphe 2 du Traité, la République fédérale ne devrait pas, dès à présent, procéder envers ses partenaires de la C.E.E., non seulement à des réductions de droits portant sur des « prix-pilotes », mais aussi à des réductions tarifaires générales, ces mesures étant de toute façon appelées à devenir obligatoires au cours des prochaines années.

## B. France

*L'expansion conjoncturelle s'est poursuivie au cours des premiers mois de cette année. La demande extérieure a exercé, dans l'ensemble, des impulsions un peu plus fortes que précédemment. La demande intérieure est restée très soutenue : les investissements ont continué de se développer et la consommation privée a été favorisée par la progression toujours vive des revenus.*

*L'offre a de nouveau augmenté. La production industrielle, abstraction faite des variations saisonnières, s'est accrue d'environ 2 % par rapport au quatrième trimestre de 1961 ; le niveau atteint au premier trimestre de 1961 a été dépassé d'environ 7 %. Le volume des importations, malgré une légère diminution au début de l'année, a cependant été supérieur de quelque 8 % à celui qui avait été observé durant les trois premiers mois de 1961.*

*La hausse des prix s'est poursuivie. De décembre 1961 à avril 1962, le coût de la vie s'est élevé de 1,1 %.*

*La balance des paiements s'est encore soldée par d'importants excédents. En dépit de nouveaux remboursements de dettes extérieures, les réserves de change ont augmenté d'environ 380 millions de dollars au cours des quatre premiers mois de l'année.*

*Les perspectives de développement pour la production et l'emploi demeurent favorables. Les possibilités de vente sur les marchés mondiaux sont considérées comme bonnes par les entrepreneurs. Le volume global des investissements devrait continuer de progresser et, toutes les conditions en ce qui concerne les revenus se trouvent réunies pour une nouvelle et forte expansion de la consommation privée.*

*L'évolution des prix requerra cependant une attention particulière de la part des instances responsables de la politique conjoncturelle.*

*Une intensification de la concurrence, obtenue éventuellement à l'aide de mesures de réduction anticipée des tarifs douaniers, pourrait contribuer à une plus grande stabilité des prix et des coûts ; de telles mesures, qui ont d'ailleurs été déjà utilisées, semblent même être rendues souhaitables par la situation de la balance des paiements. Le financement des importants investissements nécessaires à la réalisation du IV<sup>e</sup> Plan devrait être avant tout assuré par un nouvel encouragement à la formation d'épargne à long terme et à son placement sur le marché des capitaux. Une extension des possibilités d'autofinancement par des hausses de prix semble peu opportune du point de vue de la politique économique, d'autant plus qu'elle risquerait aussi d'accélérer finalement l'augmentation des coûts salariaux.*

*Ni l'évolution récente, ni les perspectives de l'économie ne font encore apparaître la nécessité d'apporter de notables corrections aux prévisions relatives à l'ensemble de l'année 1962, publiées au début de l'année dans le rapport I/1962.*

## 1. L'évolution au cours des derniers mois

Les *exportations* de biens et services, qui, au quatrième trimestre de 1961, avaient été temporairement hésitantes, ont à nouveau contribué nettement à la croissance de l'économie française au début de l'année 1962. D'après les statistiques du commerce extérieur, les exportations de marchandises, au premier trimestre, ont été supérieures de 6,3 % en valeur et de quelque 4 % en volume à celles qui avaient été observées durant la période correspondante de 1961. En avril, le taux d'accroissement en valeur s'est élevé à 7,7 %. Les livraisons à la zone franc ont diminué de 13 % en valeur par rapport aux quatre premiers mois de 1961, en raison surtout d'un nouvel et sensible recul des possibilités d'écoulement en Algérie. Par contre, au cours de cette même période, les exportations vers les pays étrangers ont augmenté de 14,4 % d'une année à l'autre. Les fournitures de services ont, semble-t-il, également permis d'enregistrer des recettes plus importantes au cours des premiers mois de cette année.

La demande intérieure a poursuivi sa progression. Les *investissements fixes* constituent toujours le facteur d'expansion le plus important. Si l'industrie privée n'a plus accru, avec une ampleur comparable à celle du début de 1961, ses dépenses en bâtiments et en matériels, les entreprises publiques, par contre, ont commencé d'augmenter nettement leurs investissements fixes. Les investissements directs des administrations, qui consistent surtout en bâtiments et en travaux publics, sont restés orientés à l'expansion, bien que l'on ne puisse exclure que le temps exceptionnellement froid des premiers mois de l'année ait retardé quelque peu l'activité dans ce secteur. Ceci est également valable pour la construction de logements, où le nombre de logements terminés a été inférieur à celui d'un an plus tôt. Les impulsions émanant des *investissements sous forme de stocks* pourraient de nouveau avoir été un peu plus fortes au cours des premiers mois de 1962.

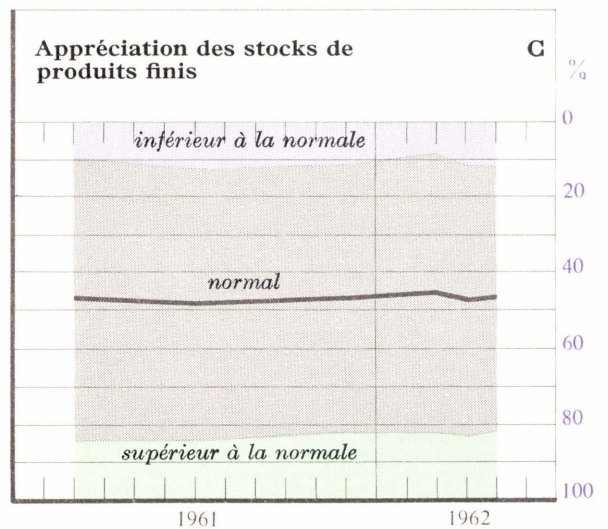
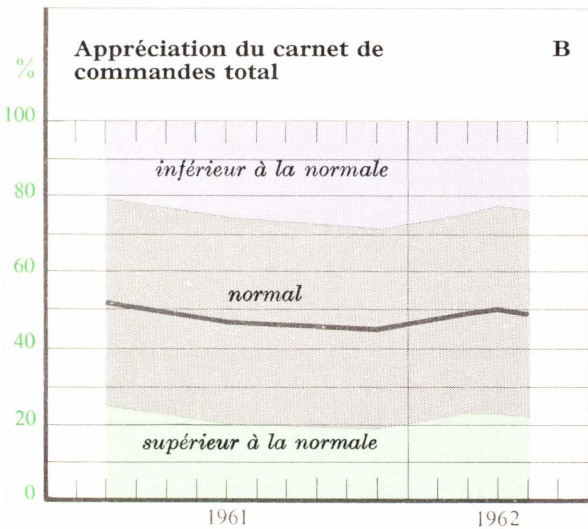
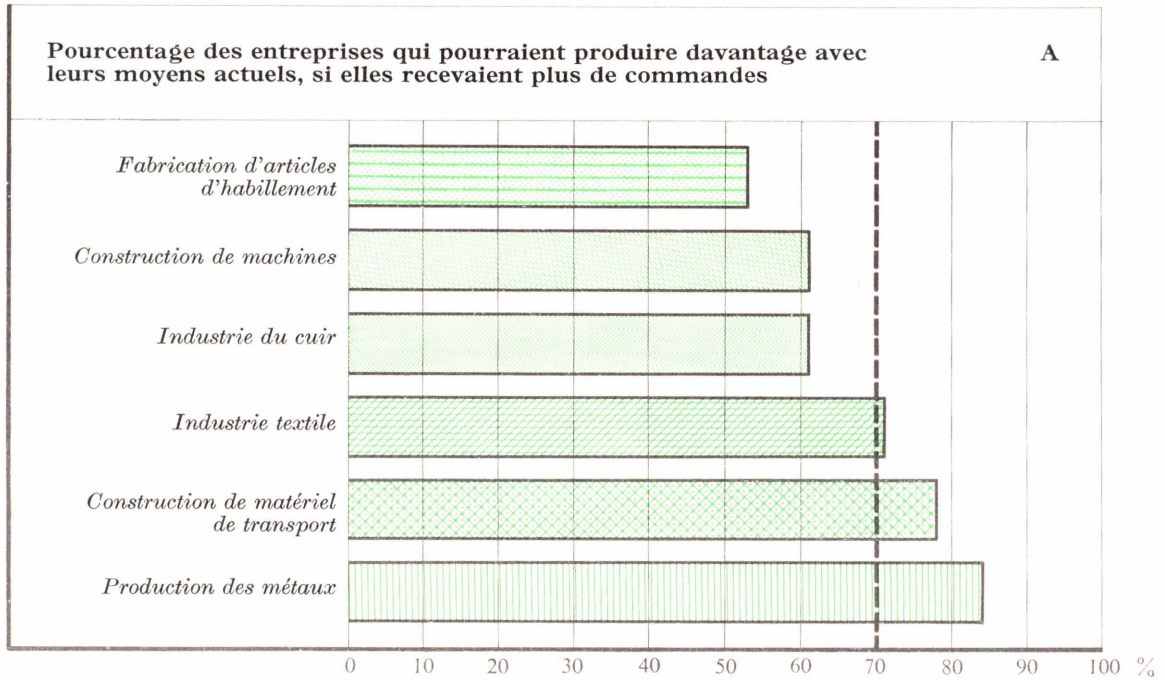
L'augmentation continue des revenus des ménages, résultant de la progression de l'emploi, de nouvelles hausses de salaires et de l'amélioration des prestations sociales, s'est traduite par des dépenses accrues de *consommation privée*. La demande de textiles et d'autres biens de consommation traditionnels paraît certes avoir été momentanément ralentie par le climat défavorable. Par contre, la demande de biens de consommation durables, en particulier d'automobiles, a été très vive.

La consommation publique pourrait s'être développée un peu plus nettement que précédemment, du fait surtout de l'importance des relèvements des salaires et traitements des services publics, ainsi que de la progression des dépenses en faveur des rapatriés d'Afrique du Nord.

Des tensions notables entre la demande et l'offre ne sont apparues, au cours des premiers mois de 1962, que sur les marchés des produits agricoles. En raison des conditions climatiques, la *production agricole* a, en effet, accusé un tel retard que, malgré un recours accru aux stocks et à l'octroi de licences d'importation, il n'a pas été possible d'obtenir un approvisionnement suffisant aux prix pratiqués jusque là.

Par contre, la *production industrielle* a continué de s'adapter, d'une manière relativement élastique, au développement de la demande. Le léger ralentissement du rythme de progression d'un trimestre à l'autre qui, d'après l'indice désaisonnalisé de l'I.N.S.E.E., est passé de 3,2 % au quatrième trimestre de 1961 à 2,1 % au premier trimestre de 1962, s'explique sans doute uniquement par le fait que, dans le même temps, la production de nouveaux modèles dans l'industrie automobile a atteint la cadence prévue. En général,

## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



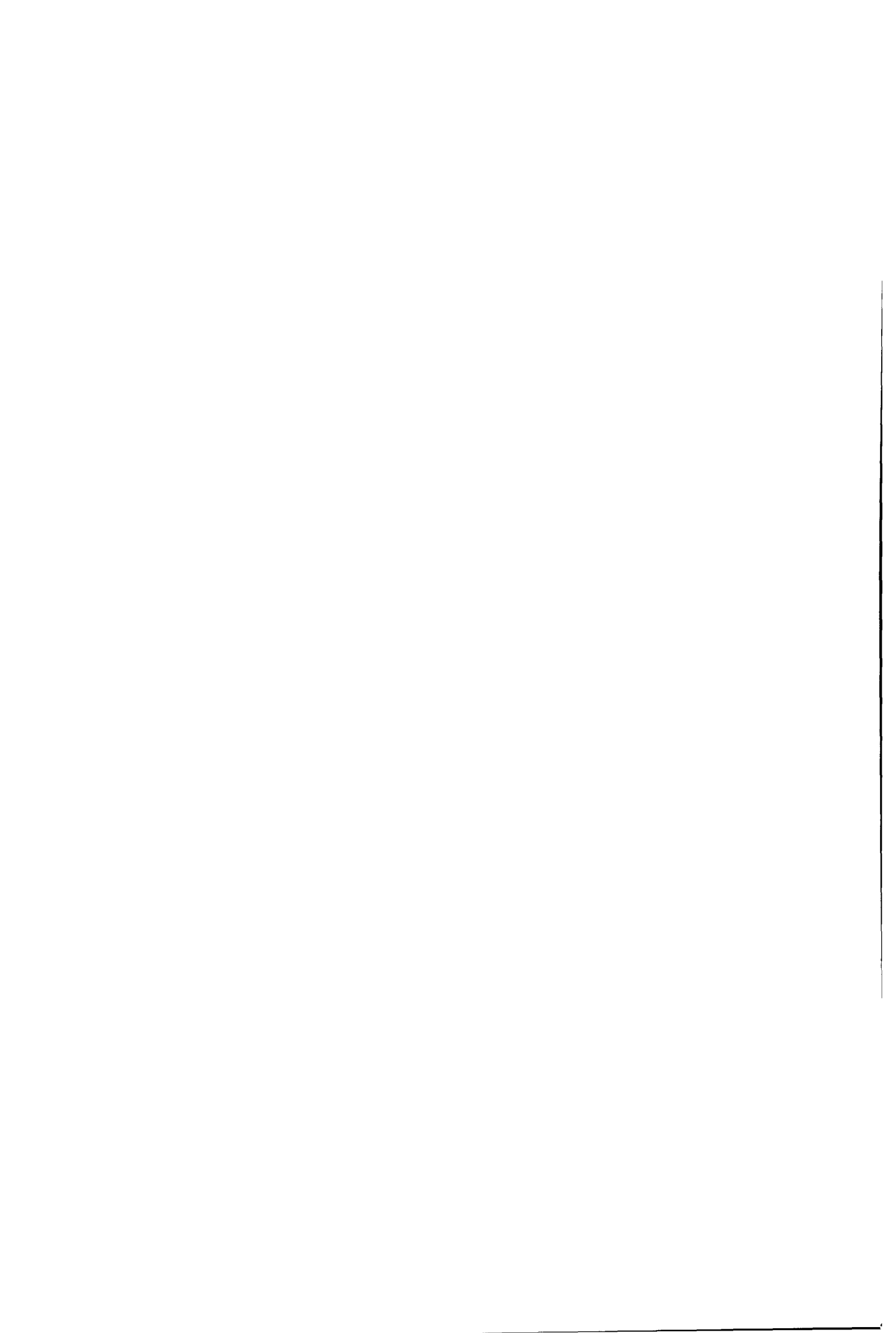
Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en France par l'I.N.S.E.E.

GRAPHIQUE A : Les réponses à cette question, posée lors de l'enquête de fin février 1962, sont données pour six secteurs; le pourcentage valable pour l'ensemble de l'industrie est représenté par la ligne verticale en pointillé.

GRAPHIQUES B et C : Les trois zones, verte, grise et violette, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale »;
- 0,02 pour les réponses : « normal »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale ».



les tendances antérieures de l'évolution se sont maintenues au cours des premiers mois de l'année : expansion continue de la production des industries de biens d'équipement, nouvelle progression dans les industries de biens de consommation durables et l'industrie chimique, évolution hésitante dans les industries textiles, de l'habillement et du cuir. Un renversement de tendance est toutefois apparu dans les charbonnages, où la production, après la progression observée au quatrième trimestre de 1961, a de nouveau fléchi, et dans l'industrie sidérurgique, où, au contraire, la production a marqué récemment quelques progrès. Dans l'ensemble, la production industrielle a dépassé de 6,9 %, au premier trimestre de 1962, le niveau atteint un an plus tôt.

Les progrès de la productivité ont sans doute contribué de manière déterminante à l'expansion de la production. Cependant, abstraction faite des variations saisonnières, l'activité dans l'industrie, envisagée sous l'angle du nombre d'heures ouvrées, s'est également développée, en raison surtout de l'embauche de main-d'œuvre supplémentaire. Les tensions régnant sur le *marché du travail* ne semblent plus s'être renforcées au cours des premiers mois de 1962. Il n'est toutefois pas entièrement exclu que le temps exceptionnellement rigoureux ou d'autres facteurs accidentels n'aient momentanément déformé le schéma saisonnier.

Abstraction faite des variations saisonnières, les *importations* de biens et services, qui s'étaient accrues très sensiblement vers la fin de 1961, devraient avoir légèrement baissé au cours des premiers mois de 1962 ; toutefois, même si l'on corrige les chiffres que les statistiques douanières ont enregistré en janvier et qui étaient surévalués pour des raisons d'ordre comptable, les importations de marchandises dépassaient encore, au premier trimestre, d'environ 8 % en volume et de 7,6 % en valeur le niveau atteint un an auparavant. En avril, par contre, la tendance conjoncturelle semble avoir été de nouveau orientée à la hausse. Les achats de services à l'étranger devraient, eux aussi, avoir légèrement diminué au premier trimestre, par rapport au quatrième trimestre de 1961, tout au moins dans la mesure où ils sont liés aux importations de marchandises.

La poussée des *prix* s'est maintenue. Selon les renseignements fournis par les entrepreneurs, les prix industriels à la production ont encore progressé. Au stade du détail, l'enchérissement des produits manufacturés de consommation s'est poursuivi au cours des quatre premiers mois de l'année, un renforcement de la hausse étant même observé pour certaines catégories de biens. Dans le secteur des services, les loyers ont été fortement majorés, comme d'ordinaire au début de chaque semestre, mais les prix de divers autres services ont aussi marqué une certaine hausse. Contrairement à l'évolution saisonnière normale, les prix des denrées alimentaires ont augmenté cette année, du fait surtout de l'insuffisance de l'offre, imputable aux conditions climatiques; aussi l'indice d'ensemble des prix à la consommation a-t-il progressé de 1,1 % de décembre à avril, se situant, pour ce dernier mois, à 5,1 % au-dessus de son niveau d'avril 1961. Le coût de la construction s'est, lui aussi, nettement accru depuis quelque temps : au premier trimestre de 1962, il dépassait de 3,5 % celui des trois premiers mois de l'an dernier.

Variations saisonnières éliminées, la *balance commerciale* a cessé de se détériorer durant les premiers mois de l'année. Certes, l'excédent traditionnel des échanges commerciaux avec la zone franc a pratiquement disparu en raison du fort recul des ventes à l'Algérie, mais le solde positif du commerce avec l'étranger a recommencé de croître nettement. La *balance des paiements* s'est encore soldée par d'importants excédents. Les réserves officielles d'or et de devises ont augmenté, au cours des quatre premiers mois de l'année,



de près de 380 millions de dollars, et s'élèvent ainsi à environ 3,3 milliards de dollars. Les remboursements anticipés de dettes extérieures ont atteint 120 millions de dollars, soit un montant comparable à celui des recettes exceptionnelles en devises, notamment sous forme d'un achat de francs par la Federal Reserve Bank pour une contrevaletur de 50 millions de dollars. Les avoirs privés nets des banques ne semblent guère s'être modifiés.

L'afflux net d'or et de devises en provenance de l'étranger a toutefois alimenté un peu moins fortement qu'il y a un an la liquidité des *marchés monétaire et financier*. En outre, les opérations de caisse du Trésor se sont vraisemblablement traduites par un excédent, la demande de crédit de l'économie est restée très vive et, surtout, les entreprises publiques ont émis d'importants emprunts; aussi des tensions prononcées ont-elles parfois été observées sur ces marchés. Les autorités monétaires ont relevé de 30 à 32 %, à la fin de février, le coefficient de trésorerie des banques; cette mesure, jointe à l'abaissement simultané du plancher des bons du Trésor et à la diminution de leur taux d'intérêt, permettra d'utiliser davantage les liquidités pour l'octroi de crédits à moyen terme que pour le court terme.

## 2. Les perspectives

L'évolution de la conjoncture observée jusqu'ici s'est maintenue, en général, dans le cadre des prévisions esquissées au début de 1962 pour l'ensemble de l'année. Pour les prochains mois également, les indicateurs avancés disponibles ne laissent pas apparaître de divergences notables entre l'expansion économique et le rythme de croissance prévu.

C'est ainsi que les entrepreneurs considèrent de manière assez optimiste leurs futures possibilités de ventes sur les marchés mondiaux. Ils escomptent même une légère accélération des exportations. Les industries de biens d'équipement notamment ont estimé, dans leurs réponses à « l'enquête de conjoncture C.E.E. » effectuée fin mars, que leurs carnets de commandes étrangères étaient, en général, bien garnis. En outre, les exportations de produits industriels seront favorisées par la baisse additionnelle des tarifs douaniers entre les pays membres de la C.E.E. à la date du 1<sup>er</sup> juillet. Dans l'hypothèse d'une récolte normale, les exportations de produits agricoles devraient également progresser un peu plus nettement, d'autant que, en même temps, une impulsion supplémentaire pourrait résulter des premières mesures d'application du marché commun agricole. Il n'est toutefois pas exclu que ces perspectives favorables quant à l'évolution des exportations vers l'étranger puissent être partiellement compensées par un nouveau fléchissement des possibilités d'écoulement dans la zone franc.

La demande intérieure devrait, comme précédemment, constituer un stimulant relativement fort pour la production et l'emploi. Certaines indications laissent à penser que les entreprises privées ont sans doute établi de manière un peu trop prudente leurs premiers programmes d'investissements pour 1962 : ceux-ci permettent de s'attendre à une augmentation de 7 % par rapport à 1961 du volume de leurs *investissements fixes*. En particulier, les moyennes entreprises réaliseront sans doute encore dans les prochains mois une partie des projets initialement envisagés comme « conditionnels ». Cependant, au cours du second semestre, la part la plus importante de l'accroissement des investissements pourrait revenir, d'une manière un peu plus nette, aux entreprises publiques, pour lesquelles ont été établies, en 1962, des autorisations de programmes beaucoup plus vastes qu'en 1961. Les investissements des administrations publiques seront, eux aussi, nette-



ment orientés à la hausse. Par contre, dans le secteur de la construction de logements, aucune tendance particulière à l'expansion n'est jusqu'à présent perceptible.

La croissance des dépenses de *consommation privée* devrait se poursuivre au moins au rythme prévu. A cet égard, les conditions en matière de revenus sont remplies; en particulier, une notable amélioration des ressources pour les personnes à revenus modestes, dont la propension à consommer est relativement élevée, a été décidée ou est envisagée : relèvement des retraites de vieillesse, du salaire minimum et des traitements de certaines catégories de fonctionnaires, ainsi que diverses mesures d'allègements fiscaux.

Compte tenu du développement continu de la demande, il est possible d'escompter une nouvelle progression de la *production industrielle*. Celle-ci pourrait cependant se ralentir quelque peu par rapport au semestre hivernal 1961/62, pendant lequel le rythme de l'expansion avait été fortement influencé par la vive reprise de la production automobile. Pour d'importants secteurs industriels, l'insuffisance d'équipement et surtout la pénurie de main-d'œuvre représentent, comme par le passé, de notables goulots d'étranglement, bien que le raccourcissement de la durée du service militaire et les rapatriements d'Algérie constituent des éléments susceptibles d'atténuer les tensions sur le marché du travail d'ici la fin de l'année.

Les perspectives pour la *production agricole* sont actuellement encore quelque peu influencées par le temps exceptionnellement froid qui a sévi au printemps. Par rapport à l'année précédente, des superficies beaucoup plus importantes ont toutefois été ensemencées en céréales. La production animale devrait continuer d'augmenter.

Dans l'hypothèse de récoltes normales, on peut s'attendre à un fléchissement correspondant des besoins d'importations de produits agricoles. Néanmoins, la tendance des *importations globales* devrait sans doute rester orientée à l'expansion, étant donné qu'il y a lieu de prévoir, en particulier, une nouvelle augmentation des importations de produits finis.

Il serait opportun, dans l'intérêt de la stabilisation des prix, de faciliter encore éventuellement ces importations au moyen de mesures spécifiques. Ceci contribuerait non seulement à accroître directement l'offre sur les marchés intérieurs, mais aussi à améliorer les conditions requises du côté de la demande pour atténuer la tendance à la hausse des prix, dans la mesure où celle-ci trouve sa source dans la forte liquidité de l'économie et du système bancaire, liquidité nourrie par les excédents très marqués de la balance des paiements.

Toutefois, il ne faut pas méconnaître que, au niveau des entreprises, une plus forte limitation des possibilités de hausse des prix, compte tenu de la croissance des coûts salariaux, comprimerait les profits et, par là même, la part d'autofinancement dans la réalisation des investissements, à un moment où la mise en œuvre du IV<sup>e</sup> Plan nécessite le maintien de la progression rapide des investissements. Aussi devrait-on s'efforcer d'empêcher de nouvelles hausses des coûts. Outre la distribution équitable des fruits de l'expansion, une politique nationale des revenus, vers laquelle s'oriente le Gouvernement, constitue, à cet égard, une tâche importante. Enfin, il serait particulièrement souhaitable de renforcer la politique déjà poursuivie en matière de liquidités et de taux d'intérêt, et qui est destinée à faciliter le financement des investissements des entreprises par des capitaux extérieurs. Dans cette optique, il conviendrait peut-être d'envisager des mesures fiscales en faveur de l'épargne à long terme des ménages.

## C. Italie

*L'expansion a persisté au cours des premiers mois de 1962 ; son rythme a toutefois été moins soutenu qu'au quatrième trimestre de 1961, qui avait été caractérisé par une croissance exceptionnellement rapide. La demande étrangère, et plus encore les investissements et la consommation privée, ont continué leur progression. Pendant les trois premiers mois, l'indice désaisonnalisé de la production industrielle a augmenté de 1,3 %, ce qui constitue encore un développement très rapide. L'offre a bénéficié d'une contribution particulièrement substantielle des importations ; néanmoins, le déficit de la balance commerciale pour le premier trimestre, qui se chiffre à 321 millions de dollars, est un peu moindre qu'il y a un an. Comme les exportations invisibles se sont à nouveau développées, le déficit saisonnier de l'ensemble des paiements courants est, lui aussi, demeuré inférieur à celui de la période correspondante de l'année précédente. Les réserves officielles d'or et de devises ont marqué leur fléchissement habituel de cette époque de l'année ; elles ont diminué de 140 millions de dollars.*

*Nettement accélérée depuis l'automne de 1961, la hausse des prix s'est poursuivie au premier trimestre ; elle s'explique surtout par l'enchérissement des denrées alimentaires et des services. En mars, l'indice du coût de la vie n'avait pas progressé de moins de 4,9 % par rapport à mars 1961. Les salaires aussi ont à nouveau sensiblement augmenté. Par suite du jeu de l'échelle mobile, les indemnités de vie chère ont été relevées en février et surtout en mai.*

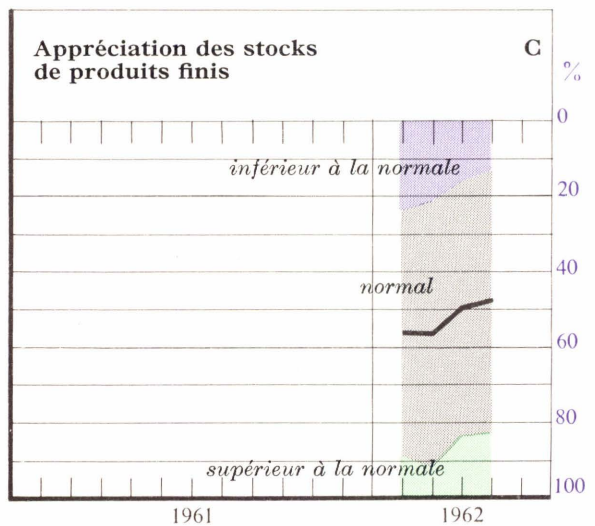
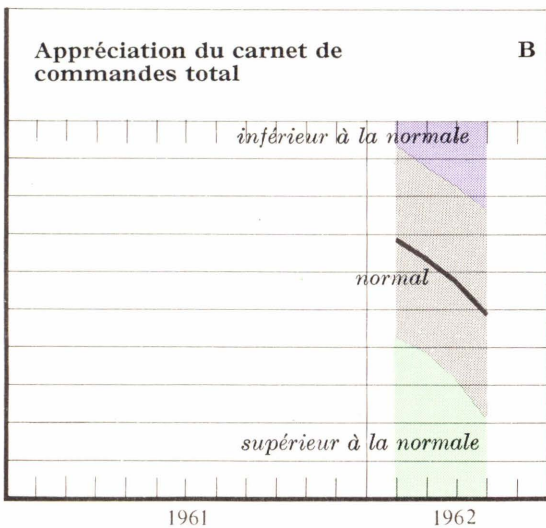
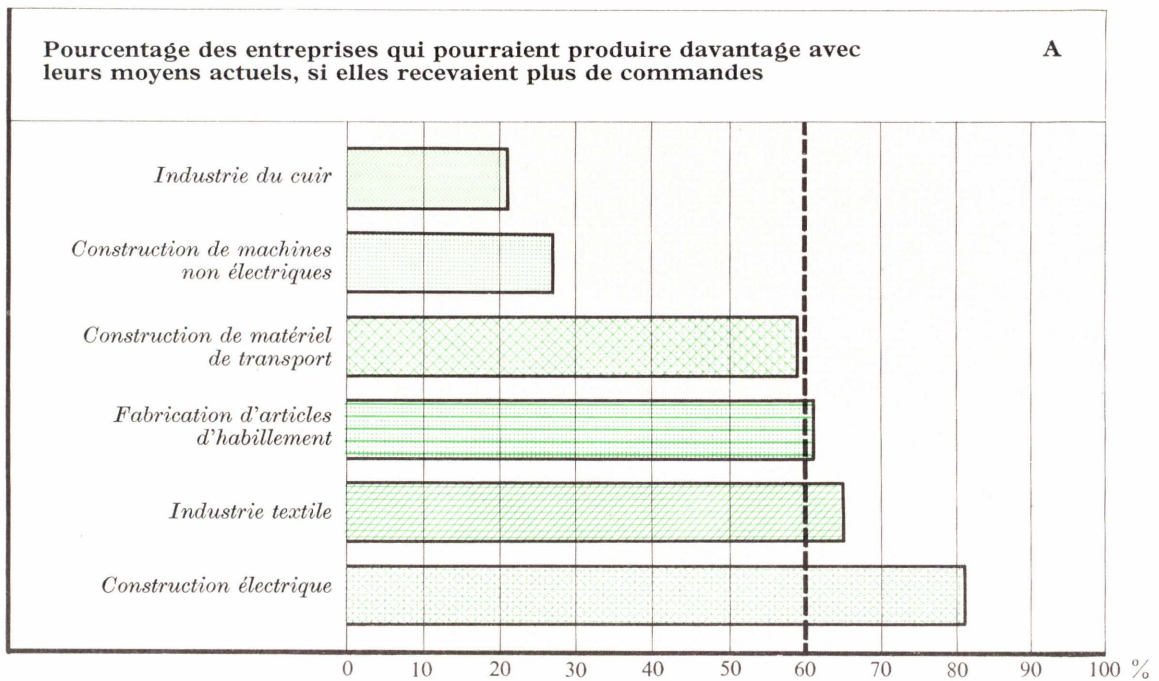
*Les perspectives d'expansion d'ici la fin de l'année sont incontestablement favorables. Sans doute les exportations pourraient-elles se développer de nouveau à un rythme un peu plus lent ; leur croissance devrait néanmoins rester considérable et plus élevée que dans les autres pays membres. Les progrès demeureront surtout sensibles pour les investissements d'équipement, mais aussi pour la construction, d'autant plus que, dans ce dernier secteur, les programmes publics d'amélioration structurelle pourraient désormais arriver plus massivement au stade des réalisations. La consommation privée augmentera fortement, ne serait-ce qu'en raison du mouvement actuel de relèvement des salaires, qui semble devoir persister, et aussi par suite d'une sensible majoration des pensions.*

*La production est suffisamment élastique pour s'adapter à la demande. L'évolution au cours des premiers mois de l'année et les perspectives actuelles ne paraissent pas requérir une mise à jour des prévisions formulées dans le précédent rapport trimestriel pour l'ensemble de l'année 1962.*

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

L'expansion de la *demande étrangère* de biens et services s'est poursuivie au cours des trois premiers mois de 1962, mais elle a sans doute perdu quelque peu de sa vigueur par rapport au trimestre précédent. Toujours est-il que, d'après les statistiques douanières,

## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Italie par l'I.S.C.O.-Mondo Economico.

GRAPHIQUE A : Les réponses à cette question, posée lors de l'enquête de fin avril 1962, sont données pour six secteurs; le pourcentage valable pour l'ensemble de l'industrie est représenté par la ligne verticale en pointillé.

GRAPHIQUES B et C : Les trois zones, verte, grise et violette, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale »;
- 0,02 pour les réponses : « normal »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale ».



le taux d'accroissement des exportations de marchandises, en valeur, est tombé de 22,6 % au dernier trimestre de 1961 à 16 % au premier trimestre de 1962; quant aux prix à l'exportation, ils sont restés à peu près inchangés. Il convient toutefois de noter que la croissance conjoncturelle avait été exceptionnellement forte à la fin de l'année dernière et s'était aussi révélée nettement plus vigoureuse qu'au cours des autres mois de 1961.

Alors que la progression des exportations de biens de consommation, et notamment de produits alimentaires, a maintenu son rythme rapide au premier trimestre, un certain ralentissement a pu être observé en ce qui concerne les ventes de biens d'équipement. Le fléchissement a surtout marqué le taux d'accroissement, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, des exportations à destination des pays en voie de développement. Il a été très limité pour les ventes aux autres pays tiers et aux pays de la Communauté. Les recettes de devises au titre des exportations de services se sont accrues, principalement en raison d'importants transferts effectués par les travailleurs italiens occupés à l'étranger; pour le premier trimestre, ces recettes ont dépassé de 16 % leur niveau de la même période de 1961.

La *formation de capital fixe* est restée orientée à l'expansion. C'est surtout le cas pour les investissements d'équipement. Sans doute le taux d'accroissement de la production de biens d'investissement a-t-il quelque peu fléchi en janvier-février, par rapport aux deux premiers mois de 1961, mais ce recul est exclusivement imputable au léger affaiblissement de la demande étrangère. Les importations de biens d'investissement se sont très fortement développées, en même temps que progressaient les ventes intérieures d'importantes catégories de biens d'équipement.

A en juger d'après les informations partielles disponibles actuellement, et abstraction faite des variations saisonnières, de nouveaux progrès devraient avoir été réalisés dans le domaine de la *construction*. Certes, les constructions achevées en janvier et en février n'ont plus atteint, en volume, ni dans le secteur du logement ni dans celui des bâtiments à usage industriel ou commercial, leur niveau très élevé de janvier et février 1961. Par contre, les ventes intérieures de matériaux de construction — dont on peut supposer qu'elles varient en corrélation, particulièrement étroite dans le temps, avec l'activité dans la construction — ont accusé une nette accentuation de leur croissance par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente : leur taux est passé de 11,5 % au dernier trimestre de 1961 à 13,5 % au premier trimestre de 1962. Les travaux publics, eux aussi, devraient s'être développés notablement.

Après un arrêt d'à peu près un an, la *formation de stocks* semble amorcer une légère reprise.

La *consommation privée* a certainement donné une nouvelle et vigoureuse impulsion à la conjoncture. La masse des revenus a dû augmenter considérablement, compte tenu de la forte progression de l'emploi et du revenu par salarié. Ainsi, les salaires conventionnels ont notamment été relevés de 4 % dans l'agriculture et l'industrie, entre décembre et mars; aussi, allocations familiales comprises, se sont-ils même situés respectivement à 17,8 % et 7,6 % au-dessus du niveau de mars 1961. Par le jeu de l'échelle mobile, les indemnités de vie chère ont été relevées en février et surtout en mai. La tendance en faveur des biens de consommation de valeur, notamment des biens durables, persiste;

les immatriculations d'automobiles neuves et les ventes intérieures de produits de luxe ont dépassé d'un quart les chiffres du premier trimestre de 1961.

Pour autant qu'il soit possible d'en juger dès maintenant, les travaux dans l'*agriculture* ont pu, dans l'ensemble, s'effectuer normalement. Cependant, les récoltes de diverses catégories de fruits et légumes ont été assez sensiblement influencées par des conditions climatiques qui étaient relativement défavorables, même en Italie.

Après l'essor extraordinairement rapide du dernier trimestre de 1961, la croissance de la *production industrielle* s'est poursuivie à un rythme plus lent au cours du trimestre suivant. Néanmoins, le niveau atteint un an plutôt a encore été dépassé de 11,9 %, au lieu de 12,3 % au quatrième trimestre de 1961. L'indice désaisonnalisé de l'ISCO a progressé de 1,3 % au premier trimestre de 1962, contre 7,6 % au dernier trimestre de 1961. Les gains de production les plus importants ont été obtenus pour les fibres synthétiques, les moyens de transport et les produits pétroliers.

L'*emploi* s'est sensiblement développé. Suivant les dernières enquêtes de l'ISTAT, le nombre d'ouvriers occupés s'était accrue de 5 % en janvier et de 2 % en avril, par rapport à l'année précédente; en juillet et novembre, l'augmentation avait été respectivement de 2,6 % et 4 %. Dans ces conditions, le recul du chômage a été particulièrement net, lui aussi : par rapport au premier trimestre de 1961, il s'est chiffré, selon les statistiques du Ministère du Travail, à plus de 15,5 % au premier trimestre de 1962. La raréfaction de la main-d'œuvre, notamment de la main-d'œuvre qualifiée, a persisté, sans avoir entraîné, pour autant, des tensions appréciables sur le marché du travail.

Les *importations* de biens et services ont accusé une très forte expansion. D'après l'indice de l'ISCO, l'accroissement du volume des importations de marchandises par rapport à l'année précédente — qui a notamment été stimulé par la réduction tarifaire de 10 % et, dans une moindre mesure, par la libération complète des importations de produits industriels dans le commerce intracommunautaire — est passé de 4,7 % au dernier trimestre de 1961 à 9,4 % en janvier-février 1962. En ce qui concerne la valeur des importations, l'écart par rapport à l'année précédente s'est accentué : il a passé de 9,8 % au dernier trimestre de 1961 à 10,7 % au premier trimestre de 1962.

Les importations de biens de consommation durables et de biens d'équipement ont augmenté en corrélation avec la vigoureuse croissance de la demande intérieure. L'accroissement également substantiel des importations de matières premières semble lié à la reprise de la formation de stocks. Dans ces conditions, les achats, tant aux pays de la Communauté qu'aux pays en voie de développement extra-européens, ont connu un développement considérable. A la différence de l'évolution observée en 1961, les achats aux États-Unis n'ont cependant atteint que leur niveau de l'année précédente. Les importations de services paraissent également s'être accélérées; en tout cas, les sorties de devises y afférentes ont dépassé de 38 %, au premier trimestre, leur montant d'un an plus tôt, alors que l'accroissement n'avait été que de 23 % au dernier trimestre de 1961.

En dépit de l'élasticité de la production par rapport à l'expansion de la demande et de la forte progression des importations, la hausse des *prix*, qui s'était accélérée depuis l'automne, s'est poursuivie au cours des premiers mois de 1962. Exclusivement par suite

d'un considérable enchérissement des biens de consommation, surtout des denrées alimentaires, les prix de gros ont progressé de 1,4 % entre décembre 1961 et mars 1962; ils dépassaient ainsi de 2,7 % leur niveau de septembre, aux environs duquel ils s'étaient maintenus depuis quelque 18 mois. Ces hausses, jointes à des relèvements substantiels des prix de certains services, ont provoqué un fort enchérissement des prix à la consommation ; en mars, l'indice du coût de la vie marquait une avance de 4,9 % par rapport au niveau de mars 1961. A Rome, la hausse a même atteint 7 %.

Les exportations ayant progressé plus vite que les importations, le déficit de la *balance commerciale* pour le premier trimestre, soit 321 millions de dollars, a été inférieur à celui du premier trimestre de 1961, qui se chiffrait à 336 millions de dollars. Les entrées nettes de devises au titre des services ayant, en même temps, continué d'augmenter, le fléchissement saisonnier des réserves officielles d'or et de devises a été légèrement moins accusé, atteignant 140 millions de dollars contre 144 millions en 1961, bien que la balance des opérations en capital, à la différence du premier trimestre de 1961, se soit soldée par un déficit. La balance des paiements s'est toutefois détériorée par rapport au dernier trimestre de 1961, non seulement par suite du repli saisonnier de la balance des paiements courants, mais aussi en raison de certaines sorties de capitaux.

En dépit de cette évolution de la balance des paiements, et malgré de nouveaux excédents de trésorerie de l'État au cours des quatre premiers mois de 1962, les *liquidités bancaires* ne devraient pas avoir diminué davantage, mais au contraire avoir un peu augmenté, ce qui, évidemment, a été provoqué par la diminution de la circulation fiduciaire. En tout cas, l'expansion du crédit étant demeurée très vive, le rapport entre le volume des crédits et celui des dépôts, en progression depuis environ deux ans et demi, est tombé de 71,7 % en décembre 1961 à 71,4 % en mars 1962. Au surplus, les liquidités bancaires ont eu tendance à augmenter du fait de la réduction du taux des réserves minima, appliquée depuis fin janvier. Jusqu'au mois d'avril, le rendement net des valeurs d'État a un peu baissé, alors qu'en 1961 il était, durant une assez longue période, resté légèrement orienté à la hausse.

## 2. Les perspectives

Les *exportations* de biens et services continueront certainement de progresser. Sans doute, pour ce qui est des exportations de marchandises, les dernières enquêtes conjoncturelles ISCO-Mondo Economico effectuées auprès des chefs d'entreprise, dans le cadre du programme d'enquêtes mensuelles de la Commission, permettent-elles de conclure que les carnets de commandes en provenance de l'étranger ne sont pas particulièrement bien garnis. Mais les arguments développés dans le précédent rapport trimestriel en faveur d'une prévision de croissance toujours assez rapide de la demande étrangère, gardent toute leur valeur, d'autant plus que, dans certains pays membres, la reprise conjoncturelle paraît plus vigoureuse qu'il n'était prévu il y a trois mois. De toute évidence, les exportations de services, et plus particulièrement les recettes au titre du tourisme, se développeront encore très fortement.

Les perspectives sont peut-être encore plus favorables en ce qui concerne l'évolution des *investissements fixes*. D'après les enquêtes susmentionnées, les carnets de commande de l'industrie des biens d'investissements étaient, à la fin d'avril, abondamment garnis d'ordres en provenance du marché intérieur, et les perspectives de croissance de la production de biens d'investissement pour les prochains mois étaient qualifiées de très bonnes. En effet, même dans l'hypothèse, purement théorique, d'une stagnation des investissements dans les autres secteurs, la formation de capital fixe progresserait, en valeur totale, d'au moins 5,5 % si les programmes d'investissement des entreprises contrôlées par l'État étaient réalisés. Mais, à en juger d'après les projets des constructeurs de logements et de bâtiments industriels et commerciaux, les investissements dans le domaine des constructions continueront eux aussi, sans aucun doute, à progresser vigoureusement. A cet égard, les programmes officiels d'amélioration des structures, dont la mise en route est prévue pour le second semestre, revêtent évidemment une importance toute particulière.

Comme c'est déjà le cas pour l'exercice en cours, de substantiels accroissements des dépenses pour le personnel de l'État sont prévus pour l'exercice budgétaire commençant le 1<sup>er</sup> juillet. Aussi les dépenses de *consommation des administrations* pourraient-elles encore progresser de 10 %.

La vigoureuse expansion de la *consommation privée* se maintiendra certainement. Il est vrai qu'un relèvement des charges fiscales d'environ 50 milliards de liras, touchant surtout les bénéficiaires des entreprises et les revenus de capitaux, est intervenu récemment. Toutefois, étant donné le peu d'importance du montant et la nature des revenus frappés, ces mesures n'auront sans doute pas une incidence très prononcée sur les dépenses de consommation. La même remarque vaudrait pour l'impôt de 15 % à retenir à la source sur les dividendes distribués, prévu dans un projet de loi récemment déposé. Il faut, par contre, s'attendre à de sensibles relèvements des revenus, qui bénéficieront aux couches de la population dans lesquelles la propension à consommer est assez forte. Ces relèvements résulteront de nouveaux mouvements de main-d'œuvre de l'agriculture vers les autres secteurs, de la conclusion de nouvelles conventions collectives, des prochaines étapes dans la réforme du système des zones de salaires, de la poursuite de l'égalisation des salaires masculins et féminins, et enfin de la majoration des pensions.

Les progrès enregistrés au cours du premier trimestre et les prévisions optimistes des chefs d'entreprise quant aux perspectives de production jusqu'en juin/juillet permettent d'escompter que la *production industrielle* continuera son expansion. Même si, d'ici la fin de l'année, la croissance de la production ne devait pas s'accélérer par rapport au premier trimestre, on atteindrait déjà, pour l'ensemble de l'année 1962, un taux d'accroissement de 10 %, conformément aux prévisions formulées dans le précédent rapport trimestriel. Dans ces conditions, le *chômage* devrait à nouveau reculer sensiblement.

La forte expansion de la demande, notamment de la demande intérieure, entraînera encore une vigoureuse progression des *importations*, surtout si la reprise de la formation de stocks devait se confirmer. Comme il est d'expérience, les achats à l'étranger seront de nouveau fortement stimulés par les nouvelles réductions supplémentaires de droits de douane qui seront appliquées, le 1<sup>er</sup> juillet 1962, aux échanges entre pays membres.



Ni l'évolution conjoncturelle du début de l'année, un peu ralentie, bien que la tendance soit toujours ascendante, ni les perspectives ne justifient encore une mise à jour des *prévisions* formulées dans le dernier rapport trimestriel en ce qui concerne les principaux résultats de l'activité économique pour l'ensemble de l'année 1962.

Le déficit de la *balance commerciale* semble plutôt devoir légèrement s'accroître. La *balance des paiements* pourrait encore laisser de substantiels excédents, puisqu'il est probable que les entrées nettes au titre des services augmenteront et que la progression de l'excédent de la balance des capitaux se poursuivra, bien qu'à un rythme ralenti.

Le *budget* de l'État pour l'exercice 1962/63 table sur un accroissement du déficit, celui-ci devant passer de 380 à 400 milliards de lires. Le solde net des charges reportées des exercices antérieurs s'est également accru. Compte tenu des nombreux programmes publics d'amélioration structurelle, établis depuis un certain temps déjà, l'État pourrait avoir à faire face à des déficits de trésorerie au cours du second semestre de 1962.

L'évolution de la balance des paiements et du budget de l'État devrait tendre ainsi, au cours des prochains mois, à accroître les *liquidités* à l'intérieur du pays, notamment les liquidités bancaires. Toutefois, comme l'expansion de la demande de crédits sera encore accélérée par suite des pressions exercées, depuis un certain temps, sur les possibilités d'autofinancement des entreprises, les autorités monétaires devront sans doute encore veiller à ce que les investissements ne soient pas freinés malgré tout par un resserrement du marché du crédit, d'autant plus que d'autres facteurs pourraient faire monter à leur tour les taux d'intérêt du marché financier.

Préoccupé par la nette accélération de la hausse des prix, observée depuis un certain temps, le Gouvernement étudie actuellement la possibilité d'accroître l'offre et d'agir sur les prix par d'autres moyens. Ainsi envisage-t-on d'autoriser les producteurs agricoles à vendre directement au détail. Pour certaines marchandises particulièrement touchées par la hausse, l'huile d'olive et les graines oléagineuses par exemple, il est aussi question d'un régime d'importation plus libéral. D'une manière générale, l'Italie, elle aussi, semble avoir intérêt à stimuler davantage les importations, notamment par des réductions tarifaires anticipées; non seulement la tendance des prix, mais aussi la situation de la balance des paiements y incitent.

Il est certain qu'une politique plus libérale en matière d'autorisations de supermarchés pourrait notablement contribuer à stabiliser les prix. Par ailleurs, étant donné la raréfaction croissante de la main-d'œuvre, un certain assouplissement de la réglementation officielle des prestations supplémentaires serait peut-être utile pour accroître l'élasticité de l'offre.

## D. Pays-Bas

*La légère accélération de l'activité économique s'est poursuivie au cours des premiers mois de 1962.*

*En effet, la reprise des exportations, qui se dessinait depuis l'automne, semble s'affirmer. Simultanément, la demande intérieure est restée active. Parmi tous les éléments de la demande, les achats d'équipement ont constitué de nouveau le facteur d'expansion le plus marqué. Si l'on tient compte de l'influence des conditions climatiques défavorables sur l'activité de la construction, les dépenses de construction sont restées très élevées. En revanche, la progression de la consommation privée semble s'être momentanément ralentie, sans aucun doute en raison du retard intervenu dans le renouvellement et la mise en vigueur des conventions collectives.*

*La production industrielle s'est encore accrue nettement, le mouvement de réduction de la durée du travail étant en grande partie achevé, ce qui permet aux investissements de se répercuter de nouveau plus directement sur la productivité par travailleur. Les importations ont encore été très élevées. Le niveau des prix a légèrement augmenté pendant les premiers mois de l'année ; à partir du mois de mars, ce mouvement de hausse s'est accéléré en raison des augmentations de prix des produits alimentaires résultant du mauvais temps.*

*La balance des paiements courants a été légèrement déficitaire ; toutefois, à la suite d'un remboursement effectué par le Royaume-Uni par l'intermédiaire du Fonds monétaire international, la balance globale des paiements s'est soldée par un faible excédent.*

*Les perspectives d'évolution sont caractérisées par l'attente d'une nouvelle expansion de la demande globale. La reprise des exportations pourrait persister. Les investissements continueront d'augmenter. Si leur taux d'accroissement devait se ralentir au cours de l'année, ce fléchissement serait certainement compensé par une forte expansion de la consommation privée. En effet, il faut s'attendre à brève échéance à de substantielles majorations de salaires ; en outre, une réduction des taux de l'impôt sur le revenu et les salaires est prévue en juillet.*

*La production industrielle devrait continuer de croître, d'autant plus que l'emploi progressera également.*

*L'évolution prévisible de la demande de biens de consommation et des coûts de production incite les pouvoirs publics à prolonger l'action modératrice qu'ils exercent dans le domaine des investissements, où certains facteurs, tels que la contraction des marges d'autofinancement, tendent toutefois à ralentir la progression. Cette action consiste à limiter l'expansion du crédit et, depuis peu, à freiner également par un renchérissement du crédit la pression exercée sur les prix intérieurs. En vue d'éviter qu'à long terme il n'en résulte des dangers pour l'expansion économique — et finalement pour la position concurrentielle des Pays-Bas — la politique conjoncturelle devra être très souple, afin de permettre en temps voulu un développement approprié des investissements productifs.*

## 1. L'évolution au cours des derniers mois

Amorcée depuis septembre 1961, la légère reprise conjoncturelle de la *demande étrangère* (exportations effectives de biens et services) semble, à en juger d'après les résultats des premiers mois de cette année, s'affirmer plus nettement, malgré quelques fluctuations. Cette évolution paraît en partie imputable non seulement à la progression des entrées de commandes, mais aussi et surtout au fait que les possibilités de livraison des industries se sont accrues, en raison notamment du développement un peu plus modéré de la demande intérieure. Alors que, au quatrième trimestre de 1961, les exportations de marchandises (d'après les statistiques du commerce extérieur) étaient restées inférieures, en valeur, à celles du quatrième trimestre de 1960, le niveau correspondant de l'année précédente a de nouveau été dépassé, au premier trimestre de 1962, de 0,5 % en valeur et de 3 % en volume. Pour la période avril-mai, l'augmentation en valeur a été de 6,5 %. Corrigées des variations saisonnières, les exportations de marchandises — selon la définition de la comptabilité nationale — dépassaient, au premier trimestre de 1962, d'environ 5,5 % en valeur et d'un peu plus de 3 % en volume le niveau du dernier trimestre de 1961.

Les exportations de produits végétaux et de machines ont fortement augmenté. En même temps, le fléchissement des ventes de produits animaux s'est sensiblement atténué. Les exportations de quelques autres produits se ressentent toujours de la faiblesse de la demande, déjà observée en 1961. Cette constatation vaut pour les métaux et quelques produits textiles.

Le développement récent des exportations a été dû à une intensification des livraisons aux pays membres de la Communauté, notamment la République fédérale d'Allemagne et l'Italie. Par contre, les exportations vers les pays tiers ont encore diminué, bien que les livraisons aux États-Unis aient cessé de décliner.

La demande intérieure a de nouveau progressé, bien que le rythme de croissance ait été légèrement inférieur à celui qui aurait pu être escompté. A cet égard, la demande d'investissements a encore été l'élément le plus dynamique. Ainsi, les *investissements fixes des entreprises* ont encore fortement augmenté, notamment en ce qui concerne les biens d'équipement. Le développement des investissements ne semble donc pas, jusqu'à présent, avoir été sensiblement entravé par la réduction des marges bénéficiaires observée depuis quelque temps déjà, la pénurie de main-d'œuvre ayant constitué par ailleurs un stimulant important.

La demande est restée extrêmement forte dans l'*industrie du bâtiment*; les conditions atmosphériques défavorables ont cependant influencé quelque peu les résultats du premier trimestre. Les mesures prises en vue de freiner la construction de logements dans le secteur non subventionné et la construction de bâtiments à usage industriel ou commercial se sont traduites par une diminution sensible du nombre des autorisations de construire. Toutefois, les autorisations accordées suffisent amplement à assurer la pleine utilisation des capacités de construction. Le nombre de logements mis en chantier a encore fortement augmenté en mars. Les *investissements publics* ont tendance à progresser; mais, en raison des mauvaises conditions climatiques, ils ont été, au premier trimestre, quelque peu inférieurs au niveau atteint à la même période de l'année précédente.

La *formation de stocks* pourrait de nouveau s'être accélérée quelque peu, en liaison avec les progrès de la production.

La reprise de l'expansion de la demande dans le secteur de la *consommation privée*, qui était déjà perceptible au cours des derniers mois de 1961, s'est sans aucun doute poursuivie en janvier. Cependant, les dépenses de consommation n'ont plus marqué d'accroissement notable et ont plutôt eu tendance à se stabiliser. Il s'agit là moins d'une conséquence des conditions climatiques défavorables que d'un effet du retard intervenu dans le renouvellement des conventions collectives, par suite des difficultés rencontrées dans l'application des principes de la politique salariale. Les taux de salaires n'ont pratiquement pas été modifiés, pendant les premiers mois de l'année, abstraction faite de quelques majorations intervenues dans le secteur public. Pour l'ensemble du premier trimestre, l'augmentation de la consommation privée, par rapport à la même période de l'année précédente, se chiffre à 4,5 % en valeur et à 2 % en volume. La *consommation publique* s'est également accrue. Le relèvement des traitements dans la fonction publique, réalisé en pratique par anticipation au début de l'année, par des versements représentant des augmentations provisoires, est à présent définitivement acquis.

Les investissements importants réalisés au cours des dernières années et les efforts de l'industrie en vue de s'adapter à la réduction de la durée du travail se traduisent maintenant par une plus grande élasticité de l'offre intérieure. C'est ainsi que la *production industrielle* (d'après l'indice désaisonnalisé du Bureau central de Statistique) a augmenté de 2,7 % au premier trimestre de 1962 par rapport au dernier trimestre de 1961, et de 1,5 % par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, confirmant la nouvelle tendance à l'expansion décélée depuis le mois d'octobre, après le recul enregistré au milieu de 1961. Certes, pour certains produits, notamment l'acier brut et divers produits de l'industrie textile, la faiblesse de la demande a persisté. Toutefois, la situation dans la plupart des autres secteurs de l'industrie est caractérisée par la pleine utilisation des capacités de production dans les limites de la main-d'œuvre disponible.

Le *marché du travail* est resté très tendu. Bien que la rigueur relative et la durée de l'hiver aient ralenti l'activité dans la construction, le chômage saisonnier s'est maintenu dans des limites étroites. En moyenne mensuelle, le chômage a été, au premier trimestre, inférieur de 20 % au niveau des trois premiers mois de 1961.

Les disparités dans le rythme de progression de la demande et dans celui de la production ont entraîné une forte croissance des *importations*, mais celles-ci ont augmenté moins vite que pendant la même période de l'année précédente. D'après les statistiques douanières, les importations de marchandises se sont accrues, au premier trimestre, de 3,5 % en valeur et de 5 % en volume, par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Pour la période avril-mai, cette augmentation a été de 7,5 % en valeur. Abstraction faite des variations saisonnières, il en résulte une augmentation de l'ordre de 7 %, tant en volume qu'en valeur, des importations de marchandises (selon la définition de la comptabilité nationale) par rapport au quatrième trimestre de 1961. Les importations ont porté avant tout sur des produits finis, et plus particulièrement sur des biens d'équipement.

Contrairement à l'évolution enregistrée pour les exportations, le développement des importations intéresse aussi bien les pays membres que les pays tiers. En valeur, les importations en provenance de la C.E.E. ont augmenté de 5 % et celles en provenance des pays tiers de 1,7 %. Après un recul très net en 1961, les achats aux États-Unis ont amorcé une nouvelle reprise; ils se sont accrus, au premier trimestre de 1962, d'environ 20 % par rapport à la même période de l'année précédente.

L'indice du coût de la vie s'est situé, pour le premier trimestre de 1962, à 3 % au-dessus du niveau correspondant de l'année précédente; cette hausse est due pour deux tiers à l'augmentation du prix des pommes de terre et des légumes, résultant de facteurs exceptionnels. S'il n'avait pas été possible de recourir à des importations pour satisfaire une partie de la demande excédentaire, la hausse des prix intérieurs aurait sans aucun doute été beaucoup plus forte. Compte tenu du fait que les importations de biens de consommation ont fortement progressé et que l'indice des prix de ces biens importés a, malgré la réévaluation, augmenté de près de 4 %, il ressort que la politique des prix suivie par le Gouvernement a été, dans l'ensemble, très efficace.

L'augmentation des importations ayant été plus forte que celle des exportations, par rapport au niveau de la période correspondante de l'année précédente, le déficit de la balance commerciale s'est aggravé. D'après les statistiques douanières il a atteint, au premier trimestre de 1962, environ 1 milliard de florins, soit 150 millions de florins de plus que pour les trois premiers mois de 1961. Les recettes au titre des services ayant également été moins élevées, en raison surtout d'une diminution accidentelle des recettes au titre des revenus de capitaux en provenance de l'étranger, la *balance des paiements courants* (sur la base des règlements) a accusé un déficit de 60 millions de florins, alors qu'un excédent de 350 millions de florins avait été enregistré à la même époque de l'année précédente.

De plus, des exportations nettes de capitaux ont été réalisées par le secteur public pour un montant de 70 millions de florins. Compte tenu du remboursement de 130 millions de florins effectué durant cette période par le Royaume-Uni par l'intermédiaire du Fonds monétaire international, la *balance globale des paiements* s'est soldée, au premier trimestre, par un léger excédent (30 millions de florins environ). Les *réserves officielles d'or et de devises* avaient augmenté, fin mars, de 44 millions de florins par rapport au niveau atteint à la fin de 1961 et le solde net des avoirs en devises des banques s'est détérioré quelque peu. Les réserves officielles ont encore progressé au mois d'avril (+ 64 millions de florins).

Le léger déficit de la balance des paiements courants et la politique restrictive suivie par les autorités monétaires ont entraîné certaines tensions sur les *marchés monétaire et financier*. L'État a émis, en mars, un emprunt de 300 millions de florins en vue d'éponger les liquidités; la Banque centrale a pris, d'autre part, différentes mesures dans le but de renforcer les restrictions de crédit : ainsi, le taux des réserves minima, qui était fixé à 6 % depuis octobre, a été relevé à 8 % à la fin de janvier et n'a été ramené temporairement à 6 % qu'au mois de mars, à la suite de l'émission de l'emprunt. Des effets analogues ont été produits par les dépassements des limites fixées à l'expansion des crédits bancaires par la convention entre les banques et l'institut d'émission. Celle-ci autorisait, de janvier à

avril, une augmentation mensuelle de 0,5 % seulement. Les dépassements ont contraint les banques à constituer des dépôts de pénalisation.

Les taux du marché monétaire ont donc été, en général, plus élevés qu'au quatrième trimestre de 1961, bien que la Banque centrale soit intervenue sur le marché par des achats d'open market. En définitive, la Banque centrale a relevé son taux d'escompte (de 3,5 % à 4 %) à compter du 25 avril. Fidèles à la politique restrictive adoptée, les autorités monétaires ont autorisé des émissions d'emprunts étrangers sur le marché financier néerlandais, mais le montant total autorisé n'a été que de 150 millions de florins (jusqu'à septembre), compte tenu de l'évolution de la balance des paiements.

## 2. Les perspectives

L'expansion de l'économie néerlandaise pourrait s'accélérer quelque peu au cours des mois à venir.

La progression des *exportations* devrait se poursuivre. En effet, d'après les enquêtes faites ces derniers mois auprès des chefs d'entreprise, les commandes étrangères de produits industriels, et notamment de biens de consommation, semblent avoir augmenté. Le développement de la production pourrait également permettre un accroissement des exportations, bien que ce dernier puisse être freiné par l'expansion de la demande intérieure. Pour certains produits, la position concurrentielle sur les marchés étrangers sera dorénavant plus difficile à maintenir. En outre, il n'est pas certain que les exportations agricoles puissent continuer à bénéficier des facteurs favorables qui les ont stimulées au cours de l'automne de 1961.

Les exportations vers les autres pays membres de la C.E.E. devraient augmenter; elles seront encore favorisées par les réductions tarifaires du milieu de l'année. Le rythme d'accroissement des ventes à l'U.E.B.L., qui tend à se ralentir, constitue toutefois un certain élément défavorable.

Les dépenses effectives consacrées aux *investissements fixes* continueront sans doute de progresser, mais à un rythme moins rapide, bien que la pénurie de main-d'œuvre et la hausse des charges salariales incitent les entrepreneurs à augmenter la part relative du capital dans les facteurs de production et à maintenir leur position concurrentielle sur les marchés extérieurs. De plus, la diminution de l'impôt sur le revenu pourrait exercer certains effets sur les investissements des petites entreprises. Toutefois, les mesures restrictives prises en 1960 en ce qui concerne le régime fiscal des amortissements et des déductions pour investissements pourraient — en liaison avec la limitation de l'expansion des crédits bancaires appliquée depuis le milieu de 1961, et avec le renchérissement récent du crédit — exercer au cours de l'année un effet modérateur plus marqué sur la propension à investir des chefs d'entreprise. Ce fait pourra d'autant plus se vérifier que les marges bénéficiaires, et ainsi les possibilités d'autofinancement, se sont considérablement réduites.

Dans le *secteur de la construction*, la demande devrait demeurer longtemps à un niveau très élevé, ce qui nécessite encore une très grande vigilance dans ce domaine.

L'entrée en vigueur de nouvelles conventions collectives et le versement des majorations rétroactives de salaires et de traitements devraient entraîner, au cours des prochains mois, une augmentation sensible des revenus des ménages. En effet, cette évolution s'est déjà dessinée depuis le mois de mai. Il est probable que les autorités réaliseront difficilement leur objectif, qui est de limiter les majorations de salaires à 6 % en moyenne par ouvrier. L'égalisation des salaires masculins et féminins doit être réalisée à concurrence de 85 % à partir du milieu de l'année. Les progrès de l'emploi prévus pour le deuxième semestre, le relèvement des transferts pour prestations sociales et surtout la réduction de l'impôt sur les revenus et salaires à partir de juillet, devraient entraîner également un fort accroissement de la *consommation des ménages*.

L'augmentation de la population active à partir du milieu de l'année et l'incidence des investissements élevés effectués au cours des années antérieures permettent d'escompter une élasticité accrue de la *production industrielle*, d'autant plus que les réductions de la durée du travail se feront maintenant assez rares. Par ailleurs, même sans nouvelle expansion conjoncturelle, les taux d'accroissement pour l'ensemble de 1962 seront plus élevés qu'en 1961, ne serait-ce que par suite du recul de la production observé avant le milieu de 1961.

Les *importations*, et surtout les achats de produits finis, devraient encore augmenter par suite de l'accélération de l'activité économique et surtout de l'accroissement de la demande de biens de consommation, mais il n'est pas certain que cette progression, par rapport à celle des exportations, soit suffisamment forte pour entraîner une détérioration importante de la balance commerciale.

Compte tenu de l'existence d'une demande en partie excédentaire et étant donné que les coûts, en particulier les coûts de main-d'œuvre par unité produite, continueront d'augmenter, il sera sans doute difficile de maintenir, au cours des mois à venir, la stabilité générale des *prix* qui avait caractérisé le premier trimestre. Il faut toutefois tenir compte du fait que d'autres mesures destinées à freiner les tendances à la hausse des prix sont prévues : c'est ainsi que le Parlement a été saisi d'un projet de loi relatif à la limitation de l'application de la taxe de luxe. D'autre part, le relèvement des loyers réglementés, prévu à l'origine pour le 1<sup>er</sup> juillet, semble devoir intervenir avec quelques mois de retard.

Le niveau élevé des importations et l'intensification de la politique restrictive visant à limiter la demande d'investissement pourront contribuer, au cours de l'année, à atténuer quelque peu les tensions. Il apparaît dès à présent que l'étroitesse des *marchés monétaire et financier* persistera et que les taux d'intérêt du marché financier néerlandais se rapprocheront davantage de ceux pratiqués dans les autres pays de la Communauté.

Pour les autorités néerlandaises, le problème essentiel consiste à pratiquer une politique très souple, face au développement de la demande intérieure, et surtout à limiter l'accroissement des coûts de production. Certes, les tensions attendues pour le début de

l'année ne se sont pas encore manifestées; il faut toutefois s'attendre à ce qu'elles prennent prochainement une importance accrue, étant donné que la progression des salaires s'accéléra. Les autorités néerlandaises ont délibérément choisi une politique visant, en premier lieu, à améliorer la répartition des fruits du progrès économique. Ainsi, même à l'époque où d'importantes majorations de salaires étaient consenties, ont-elles préféré augmenter les prestations sociales et diminuer les impôts directs, ce qui, en grande partie, contribue à accroître les revenus disponibles des ménages. Certes, dans ce domaine, les Pays-Bas avaient peut-être un certain retard à rattraper par rapport à d'autres partenaires de la Communauté. Toutefois, les instruments disponibles devront à présent être employés de manière très souple, afin de pouvoir exercer, en cas de nécessité, une action immédiate sur la conjoncture. Une application plus rigoureuse des principes de la politique budgétaire officielle pourrait contribuer efficacement à surmonter les difficultés susceptibles de se présenter dans les mois à venir.



## E. Union économique belgo-luxembourgeoise

### Belgique

*En Belgique, l'expansion économique a été très faible au cours des premiers mois de l'année. Sans doute les taux de croissance enregistrés par rapport à la période correspondante de l'année 1961 sont-ils encore considérables, mais ils tiennent en partie au fléchissement qui avait été provoqué par les grèves au mois de janvier 1961. Abstraction faite des variations accidentelles et saisonnières, l'activité économique n'a, en fait, plus guère progressé depuis le quatrième trimestre de l'année 1961.*

*Cependant, l'évolution des exportations, dans l'ensemble, a été plutôt favorable ; abstraction faite des facteurs accidentels, elles ont dépassé d'environ 6 % leur niveau de la période correspondante de l'année précédente et ont accusé une légère tendance à l'augmentation. En revanche, les investissements fixes se sont stabilisés au niveau élevé atteint à la fin de 1961, malgré le vigoureux essor des investissements publics. Il en est de même pour le secteur de la consommation privée, où les augmentations de revenus constatées ne se sont pas encore traduites par un accroissement correspondant des achats, en raison notamment des mauvaises conditions climatiques.*

*De ce fait, la production industrielle a également eu tendance à se maintenir à son niveau antérieur. Les importations ont évolué d'une façon tout aussi hésitante. Le niveau des prix a quelque peu augmenté, surtout à cause de l'enchérissement de certains produits alimentaires.*

*La balance des paiements courants s'est soldée par un excédent au premier trimestre. La balance globale des paiements a été fortement excédentaire : si les réserves officielles d'or et de devises sont demeurées à peu près inchangées, la position en devises des banques s'est, par contre, sensiblement améliorée.*

*Les perspectives d'évolution jusqu'à la fin de l'année laissent présager une reprise de l'expansion, mais, semble-t-il, à un rythme très modéré. Les exportations devraient encore se développer, leur progression pouvant toutefois être un peu plus lente. De plus, en ce qui concerne la consommation privée, les perspectives de croissance semblent meilleures pour la seconde moitié de l'année. Les tendances d'évolution des investissements, par contre, ne permettent pas d'envisager une reprise prochaine de leur développement. En définitive, la production pourrait augmenter légèrement.*

*Malgré le ralentissement de la croissance de l'activité économique, la conjonction des divers éléments de la demande et la situation sur le marché de l'emploi ne nécessitent pas actuellement un renforcement de la politique d'expansion conjoncturelle. En revanche, il y aurait lieu d'intensifier et d'accélérer la mise en œuvre des mesures de politique structurelle amorcées, afin de réaliser les améliorations qui, seules, permettraient à plus long terme une nouvelle accélération de la croissance.*

## 1. L'évolution au cours des derniers mois

L'expansion de la demande globale semble s'être poursuivie au cours du premier trimestre, bien qu'à un rythme sans doute très ralenti. Les exportations, en particulier, ont encore progressé. D'après les statistiques douanières, les exportations de marchandises ont augmenté d'environ 19 %, en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Il faut toutefois tenir compte du fait que les résultats du premier trimestre de 1961 avaient été fortement influencés par les répercussions des grèves de janvier. Abstraction faite de l'incidence de ce facteur accidentel, le taux de croissance annuel, au premier trimestre de 1962, devrait être de l'ordre de 6 %; en avril, il a atteint environ 5 %.

Cette évolution des exportations est d'autant plus remarquable que les ventes de produits sidérurgiques n'ont guère progressé par rapport au second semestre de 1961. Par contre, l'évolution des exportations a été très satisfaisante dans de nombreux autres secteurs, en particulier dans la construction mécanique et dans certaines branches de l'industrie textile.

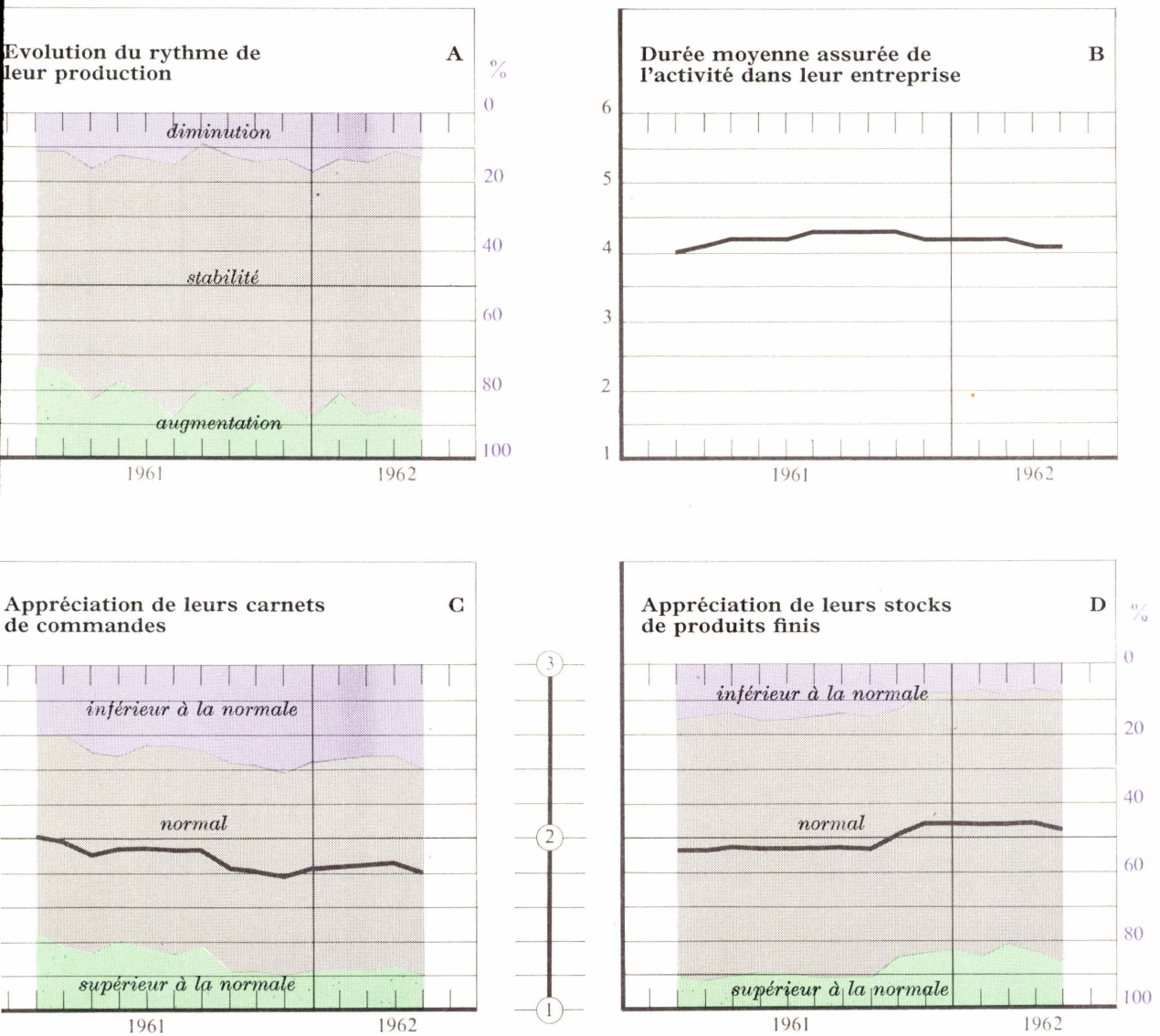
En ce qui concerne leur répartition géographique, il semble que les exportations, si l'on fait abstraction de l'influence des facteurs accidentels déjà mentionnés, aient progressé plus fortement vers les pays membres de la Communauté que vers les pays tiers, notamment en raison d'une nette reprise des achats de la République fédérale d'Allemagne et de la France. Par ailleurs, la progression des exportations vers les pays tiers est en grande partie imputable à l'essor des ventes aux États-Unis.

Les dépenses pour *investissements fixes* se sont maintenues à un niveau satisfaisant; elles ont contribué de façon décisive au soutien de la demande intérieure, bien que la croissance des investissements fixes des entreprises ait commencé de se ralentir. Néanmoins, ces derniers se sont encore situés à un niveau sensiblement supérieur à celui de la période correspondante de l'année précédente, ainsi qu'il ressort des divers indicateurs, tels que les livraisons de l'industrie des biens d'équipement à des entreprises nationales, les importations de machines et d'instruments, le nombre de bâtiments à usage industriel ou commercial achevés et les réponses données par les chefs d'entreprise aux questions posées dans le cadre de l'enquête sur l'évolution de la conjoncture. Toutefois, dans le secteur de la construction de logements, il y a lieu de constater un certain fléchissement pendant les premiers mois de l'année, par rapport à la même période de 1961. Ce mouvement pourrait être imputable en partie aux conditions climatiques exceptionnellement défavorables, mais tient sans doute aussi à d'autres facteurs, notamment à une certaine pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur.

La formation de capital fixe a été favorisée principalement par les dépenses publiques d'investissement, qui ont augmenté de 18 % au premier trimestre de 1962, par rapport à la période correspondante de l'année précédente. La majeure partie de cette augmentation a porté sur les investissements d'infrastructure, en particulier dans le secteur des communications.

Les *dépenses privées de consommation* n'ont, semble-t-il, pas beaucoup progressé. Apparemment, la persistance du mauvais temps a effectivement provoqué une augmentation des dépenses de chauffage; mais elle a eu une influence défavorable sur certains achats, notamment sur les achats de vêtements de demi-saison. En effet, les indices des ventes des grands magasins, de février à avril, font apparaître que celles-ci se sont

## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE





situées au niveau de la période correspondante de 1961. Le nombre des immatriculations de nouveaux véhicules a été sensiblement inférieur à celui qui avait été enregistré à la même époque de l'année précédente.

L'évolution de la consommation privée est d'autant plus significative que les revenus disponibles des ménages ont sans aucun doute augmenté : en effet, l'emploi a continué de progresser, encore que très légèrement, et, en outre, de nombreux ajustements de salaires ont été enregistrés. Les dividendes et les revenus des entreprises versés aux particuliers pourraient toutefois avoir évolué de façon plus hésitante, en raison d'une certaine pression sur les marges bénéficiaires due notamment à la faiblesse des prix à l'exportation, observée en particulier vers la fin de l'année. Enfin, le taux de l'épargne (épargne sur le revenu disponible) semble également avoir augmenté nettement, ce qui tient peut-être en partie aux effets déjà mentionnés du mauvais temps; en fait, le volume de l'épargne a progressé considérablement, en particulier dans les établissements spécialisés.

Compte tenu de l'évolution des divers éléments de la demande et abstraction faite des facteurs accidentels et saisonniers, la *production industrielle* a continué de plafonner au niveau qu'elle avait atteint au milieu de 1961. Sans doute l'indice de l'I.R.E.S.P. fait-il apparaître, au premier trimestre de 1962, un accroissement de 9,8 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente; mais cette progression est manifestement imputable à la réduction sensible de la production, que les grèves avaient provoquée au mois de janvier 1961. Pour les seuls mois de février et mars, la production a même, d'après cet indice, fléchi très légèrement (soit d'environ 0,5 %) par rapport à la période février-mars de 1961. Il s'agit toutefois de chiffres provisoires, qui devront probablement être rectifiés. Enfin, les conditions climatiques particulièrement défavorables ont eu des répercussions sur la production dans quelques secteurs de l'activité économique.

En toute hypothèse, une tendance au fléchissement de la production apparaît nettement dans certaines branches, notamment dans de nombreux secteurs de l'industrie de première transformation (quelques branches de la métallurgie et de l'industrie chimique), ainsi que dans plusieurs industries produisant des biens de consommation (textile, produits alimentaires, bois). La production charbonnière a également accusé un nouveau et sensible recul, imputable, d'une part, à la fermeture de quelques autres puits, d'autre part à la pénurie de main-d'œuvre. En revanche, la production a encore augmenté dans la construction mécanique, en raison de la forte demande de biens d'investissements.

La situation du *marché du travail* a été caractérisée, au début de 1962, par une pénurie persistante de certains travailleurs qualifiés dans diverses branches de l'industrie et dans la construction. La résorption du chômage s'est poursuivie. A fin avril, le nombre de chômeurs était de 98 000 (1), au lieu de 120 000 un an plus tôt.

Les importations n'ont plus guère augmenté : leur taux de croissance, en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, n'a été que de 2,5 % au premier trimestre de 1962, alors qu'il atteignait encore 8 % au quatrième trimestre

---

(1) Ce chiffre comprend 27 000 chômeurs complets, partiellement inaptes.

de 1961. Cette évolution reflète la diminution des achats de certains biens de consommation non durables (produits alimentaires et textiles) et durables (véhicules), ainsi que de certaines matières premières (minéraux). En revanche, le développement des importations de biens d'investissement est demeuré très soutenu et a constitué le principal facteur d'augmentation des achats de la Belgique dans la Communauté; ceux-ci se sont, en effet, accrus de 5 % par rapport au premier trimestre de 1961, tandis que les importations en provenance des pays tiers ont diminué de 0,5 %.

Le *niveau des prix* a quelque peu augmenté, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des prix de certains produits alimentaires, due, comme dans les autres pays membres, aux récoltes médiocres de 1961 et à l'hiver relativement long et rigoureux de 1961-1962. L'indice des prix de détail a progressé d'environ 1 % au premier trimestre, et de près de 2 % aux mois d'avril et mai, par rapport aux mêmes périodes de 1961.

La *balance commerciale* a continué d'évoluer favorablement; le déficit n'a été que de 300 millions de francs belges au premier trimestre de 1962, alors qu'il avait atteint 7,5 milliards de francs belges au cours de la période correspondante de l'année précédente (ce qui toutefois était dû en partie aux répercussions des grèves). Les recettes nettes au titre des services devraient également avoir augmenté, de sorte que la balance des paiements courants s'est vraisemblablement soldée par un excédent élevé. Malgré de fortes exportations nettes de capitaux effectuées par l'État, le Trésor ayant, en effet, poursuivi sa politique de réduction de la dette flottante en devises étrangères, la balance globale des paiements a été nettement excédentaire. Les *réserves officielles d'or et de devises* sont demeurées, au premier trimestre, à peu près au niveau qu'elles avaient atteint à la fin de 1961 (1 657 millions de dollars), mais ont été ramenées, à fin mai, à 1 632 millions de dollars. En revanche, la position nette en devises des banques commerciales s'est améliorée sensiblement pendant la même période.

Les entrées de devises ont contribué à l'aisance persistante des *marchés monétaire et financier*. Malgré l'épongement temporaire des liquidités résultant de la souscription d'un emprunt d'État de 7,5 milliards de francs belges émis en mars, l'ensemble des opérations du Trésor devrait encore avoir agi dans le sens d'un accroissement des liquidités. Ainsi l'endettement du Trésor à l'égard de la Banque centrale, qui était de 5,6 milliards de francs belges au début de janvier, a atteint 8,5 milliards de francs belges au début de mai. L'augmentation globale de la dette publique, de janvier à mai, a été de 10,3 milliards de francs belges, alors qu'elle avait été de 14,1 milliards de francs belges pendant la période correspondante de l'année précédente.

La demande de crédits à court terme du secteur privé a été très forte depuis le début de l'année et a été favorisée par la baisse des taux d'intérêt. Le taux de l'escompte a été ramené, en mars, de 4,25 % à 4 %.

## 2. Les perspectives

Bien qu'il y ait lieu de penser que la stagnation observée au cours des premiers mois de 1962 ne durera sans doute pas, les perspectives d'évolution jusqu'à la fin de l'année ne permettent pas, dans l'ensemble, d'escompter une très vive expansion.

Les *exportations* de biens et services devraient encore augmenter au cours des prochains mois. Les carnets de commandes étrangères sont importants, en particulier dans la

construction mécanique. Les perspectives d'évolution de la conjoncture dans les autres pays membres de la Communauté laissent également présager que le développement des exportations de marchandises se poursuivra. De plus, les ventes belges à ces pays sont encore stimulées par la réduction des droits de douane prévue pour le milieu de l'année. La poursuite de la reprise aux États-Unis permet aussi d'escompter une progression des exportations belges vers ce pays, dans la mesure où elle ne sera pas contrecarrée par les mesures protectionnistes que les autorités américaines ont cru devoir prendre en ce qui concerne le verre plat et les tapis. Dans l'ensemble, la stabilité du coût de la main-d'œuvre par unité produite, observée au cours de ces dernières années dans l'industrie belge, devrait favoriser encore les exportations. Cependant, un certain revirement semble s'être amorcé ces derniers temps dans ce domaine. De plus, il se pourrait que la structure de l'offre belge ne soit pas encore adaptée dans une mesure tout à fait suffisante aux besoins des marchés potentiels d'exportation, comme semble d'ailleurs l'indiquer l'évolution peu favorable des ventes aux autres pays tiers. Dans l'ensemble, la croissance des exportations de marchandises pourrait, de ce fait, se ralentir quelque peu. En toute hypothèse, les perspectives d'évolution ne justifient pas actuellement une révision des prévisions établies au début de l'année.

Il ne semble pas qu'il y ait lieu, dans l'ensemble, d'escompter une accélération de la progression des *investissements fixes*, malgré le développement soutenu des investissements publics; cependant, le niveau élevé atteint au cours de la période correspondante de l'année précédente sera sans doute encore dépassé.

La propension à investir des entreprises semble, en effet, s'être quelque peu ralentie. Certes, l'intensité de la concurrence internationale, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et, depuis quelque temps, la reprise de la hausse du coût des salaires devraient sans doute favoriser ou même renforcer la tendance des entrepreneurs à effectuer des investissements de rationalisation. Mais les perspectives d'expansion dans les pays où les exportations belges trouvent leurs principaux débouchés ne semblent plus aussi favorables qu'au cours des dernières années. Le fléchissement des prix à l'exportation a limité les possibilités d'autofinancement dans quelques secteurs industriels importants; d'autre part, les marchés des capitaux à long terme ne sont pas assez flexibles, et les conditions sur ces marchés pas assez favorables, pour permettre une expansion plus vigoureuse des investissements financés à l'aide de capitaux étrangers. L'évolution du nombre des permis de construire accordés pour des bâtiments à usage industriel ou commercial, ainsi que le volume des commandes de machines et d'outillage passées par les entreprises nationales à l'industrie métallurgique, font apparaître, en effet, une certaine réserve de la part des entrepreneurs.

Dans le secteur de la construction de logements, il y a lieu de s'attendre également à un ralentissement de la croissance; le nombre des nouvelles autorisations de construire accordées n'augmentera sans doute qu'à un rythme moins rapide qu'en 1961, en raison notamment des effets de la réduction des crédits prévus par les administrations publiques au titre de la construction de logements sociaux.

Cependant, il y a lieu de prévoir une progression des investissements des administrations publiques, en raison du développement des programmes de travaux publics; au premier trimestre, les engagements de dépenses à ce titre ont augmenté de plus de 17 % par rapport à la même période de 1961.



Par ailleurs, la *consommation privée* devrait se développer nettement au cours des prochains mois. D'une part, les augmentations de salaires se poursuivront et auront tendance à se généraliser. D'autre part, le déclenchement de l'échelle mobile des salaires, par suite de la hausse de l'indice des prix de détail en avril et mai, se traduira sans doute par une majoration additionnelle des salaires de 2,5 % dans des secteurs importants de l'activité économique. De plus, les salaires et traitements du secteur public seront augmentés au milieu de l'année, l'emploi devrait encore progresser légèrement, tandis que l'amélioration des pensions de vieillesse et des allocations familiales contribuera à accroître les revenus disponibles des ménages. Enfin, le facteur de freinage que la persistance du mauvais temps a constitué pour certaines catégories de dépenses disparaîtra vraisemblablement. La propension à épargner, qui tend à s'accroître lorsque des majorations substantielles de salaires se produisent après une assez longue période de stabilité relative, devrait plutôt faiblir légèrement.

Ainsi, dans l'ensemble, la demande pourrait-elle se développer à nouveau quelque peu, ce qui devrait entraîner une augmentation correspondante de la *production*.

Bien que l'offre intérieure soit, dans l'ensemble, élastique, il y a lieu de s'attendre également à une nouvelle progression, quoique modérée, des *importations*, en raison de l'expansion de la demande globale. D'une part, les perspectives favorables en ce qui concerne la balance des paiements, qui tiennent notamment à la poursuite des investissements étrangers en Belgique et, d'autre part, la réduction probable de l'impasse budgétaire, permettent d'escompter que les marchés monétaires seront encore caractérisés par une grande aisance. Certaines conditions financières essentielles sont ainsi réunies pour permettre au Gouvernement d'adapter dans une large mesure sa politique conjoncturelle aux exigences résultant des perspectives d'évolution de l'activité économique.

De plus, les instruments de politique économique à la disposition du Gouvernement belge, qui avaient déjà été améliorés par la réforme du marché monétaire, se sont encore enrichis. Une Commission interministérielle de coordination des investissements a été constituée en vue de fixer des priorités en matière d'investissements publics. De plus, une Société nationale d'Investissement a été créée à l'effet de favoriser les investissements privés et d'en améliorer l'orientation.

L'action de ces organismes n'est pas seulement importante du point de vue du maintien d'un taux satisfaisant d'expansion économique à long terme. Dans la situation conjoncturelle actuelle, caractérisée par une tendance à une différenciation plus accentuée des niveaux d'activité dans l'industrie et par la persistance de tensions dans différents secteurs d'activité, leur existence peut également garantir l'adoption des mesures sélectives nécessaires pour compenser ou limiter la tendance au fléchissement observée dans diverses branches industrielles importantes. Le renforcement des critères de sélectivité observé en matière d'octroi de l'aide à l'investissement prévue par les lois d'expansion économique de 1959 constitue, à cet égard, un facteur non négligeable.

Il est évident qu'un certain laps de temps est nécessaire avant que puissent se faire sentir les effets de ces mesures, qui visent essentiellement à la poursuite de l'amélioration des structures, mais qui, de ce fait, contribuent à créer les conditions indispensables pour une accélération de la croissance économique à long terme. Aussi conviendrait-il de mettre ces mesures en œuvre le plus rapidement possible.



## Grand-Duché de Luxembourg

*Le ralentissement conjoncturel observé au cours du deuxième semestre de 1961 a fait place, dès le début de 1962, à une tendance à la stabilisation. Le marché international de l'acier — toujours déterminant pour les exportations luxembourgeoises et, de ce fait pour l'ensemble de l'économie — est à nouveau caractérisé par une certaine fermeté, mais n'a pas encore bénéficié d'une reprise suffisamment nette pour permettre une amélioration sensible des prix. La demande intérieure a continué de progresser modérément. Le recul de la production industrielle, qui s'était dessiné au cours de l'automne, a cessé en février.*

*Les perspectives d'évolution de la demande globale au cours des prochains mois ne permettent pas d'escompter un renversement des tendances récentes de la conjoncture. Les investissements publics constitueront sans doute encore le facteur principal de l'expansion, qui se maintient d'ailleurs dans des limites assez étroites. Compte tenu de ces perspectives, il semble particulièrement opportun de poursuivre les mesures de politique structurelle visant à réduire la dépendance du pays envers les fluctuations du marché mondial des produits sidérurgiques.*

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

Alors qu'au cours des derniers mois de 1961 la situation sur le marché de l'acier continuait de se détériorer, un arrêt de ce processus a pu être observé dès le début de 1962. Du fait notamment de la légère amélioration de la demande de produits plats en provenance des pays membres, les *exportations* de produits sidérurgiques se sont stabilisées, au cours de la période comprise entre janvier et avril, à un niveau légèrement inférieur à celui de la même période de l'année précédente.

Pour la première fois depuis le mois de mai 1961, les inscriptions de commandes de produits sidérurgiques ont à nouveau dépassé, en février et mars, les livraisons effectives. Ainsi, tout en demeurant nettement inférieurs aux résultats atteints un an plus tôt, les carnets de commandes se sont légèrement regarnis.

Le développement de la demande intérieure s'est poursuivi, en raison de la progression de la *formation brute de capital fixe*, notamment dans la construction. L'activité dans ce secteur a été favorablement influencée par une sensible expansion des investissements à charge du budget de l'État. Les investissements des entreprises semblent avoir augmenté également, quoique dans une moindre mesure. De plus, dans le cadre des mesures budgétaires prises en vue de favoriser le développement des investissements privés, plusieurs entreprises industrielles nouvelles ont été créées.

La croissance de la *consommation privée* a été limitée par le ralentissement du rythme d'augmentation des revenus des ménages, par suite de la réduction des dividendes et des gratifications accordées dans la sidérurgie. Parmi les facteurs qui ont contribué à

soutenir les revenus, il y a lieu de noter la nouvelle progression de l'emploi dans l'industrie, ainsi que la révision des salaires dans la construction. A partir du 1<sup>er</sup> mars, ces derniers ont, en effet, été relevés de 6 %. La loi du 20 avril 1962 a introduit, en faveur des employés du secteur privé, un nouveau régime qui implique, entre autres avantages, un allongement des congés annuels.

Si l'on en juge d'après les informations — certes peu nombreuses — actuellement disponibles, l'évolution de la consommation privée pourrait à nouveau avoir été marquée par une forte augmentation des dépenses relatives aux services; les achats de différentes catégories de biens durables semblent, par contre, avoir diminué quelque peu par rapport au premier trimestre de 1961.

Malgré la tendance à la stabilisation observée depuis le début de l'année, l'indice de la *production industrielle* s'est situé au premier trimestre, pour la première fois depuis trois ans, à un niveau inférieur à celui du trimestre correspondant de l'année précédente. La diminution est de 4,8 %, après une hausse encore légère au quatrième trimestre de 1961. La production de l'industrie sidérurgique a été de 6 % inférieure à celle de la période correspondante de l'année précédente; l'activité des industries extractives et de l'industrie chimique a également diminué. Par contre, dans plusieurs autres branches industrielles, l'amélioration s'est poursuivie et s'est accompagnée d'un relèvement sensible de l'emploi. L'accroissement des effectifs au travail, de l'ordre de 8 % par rapport au premier trimestre de 1961, dans le secteur des industries autres que la sidérurgie et les mines, est dû presque exclusivement à l'embauchage de travailleurs étrangers.

L'activité dans la construction a augmenté, au premier trimestre, d'environ 9 % par rapport à la même période de 1961. Ainsi, malgré la persistance de la pénurie de main-d'œuvre et en dépit de conditions climatiques défavorables, le rythme de croissance n'a été que très légèrement inférieur à celui qui avait été enregistré, en moyenne, en 1961.

Contrairement à l'évolution observée dans plusieurs autres pays membres, l'indice luxembourgeois des *prix de détail* est resté pratiquement stable depuis le début de l'année; en mai, il avait cependant augmenté de 1 % par rapport au même mois de 1961. Si cette évolution modérée doit être attribuée en partie à la couverture insuffisante de l'indice, elle dépend également, du moins dans une certaine mesure, de la politique des autorités qui, jusqu'à présent, ont refusé de relever différents prix dans des secteurs importants. En février, les augmentations de prix de quelques produits textiles ont été soumises à autorisation ministérielle.

## 2. Les perspectives

Les perspectives d'évolution du marché de l'acier au cours des prochains mois permettent d'escompter que les *exportations luxembourgeoises* se maintiendront au niveau actuel, du moins en ce qui concerne le volume. Une légère progression est même tout à fait possible; cependant, la demande de produits autres que sidérurgiques ne semble pouvoir contribuer que dans une mesure relativement faible à une telle évolution. Dans l'ensemble, il ne paraît pas qu'il y ait lieu de s'attendre à une amélioration des prix à l'exportation.

Les *investissements* d'extension et surtout de rationalisation de l'industrie sidérurgique contribueront à la croissance de la formation brute de capital fixe. Plus généralement, les dispositions de la loi-cadre sur l'expansion économique, qui a été approuvée en mai, pourraient constituer un stimulant assez important des investissements des entreprises. Les investissements publics progresseront de nouveau, les crédits prévus à ce titre pour 1962 ayant été sensiblement relevés.

L'accroissement des revenus des ménages résultant de majorations de salaires dans quelques branches, ainsi que d'une nouvelle amélioration de l'emploi, pourrait entraîner une légère progression de la *consommation privée*. Il ne faut pas s'attendre à ce que les relèvements de salaires dans les deux secteurs les plus importants — sidérurgie et administrations publiques — interviennent avant la fin de l'année et favorisent ainsi une expansion plus rapide des dépenses des ménages.

Compte tenu de ces différents éléments, le taux de croissance de l'économie luxembourgeoise pourrait être très limité. Les récentes décisions relatives à la politique structurelle prennent d'autant plus d'importance; pour cette raison, il serait souhaitable que les mesures en question soient appliquées aussi rapidement et de façon aussi systématique que possible. En effet, tous les progrès qui seront accomplis dans les mois à venir pour diversifier la structure industrielle du pays contribueront à stimuler la conjoncture au Luxembourg.

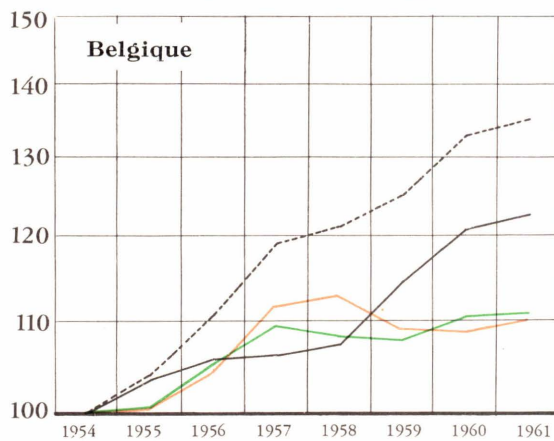
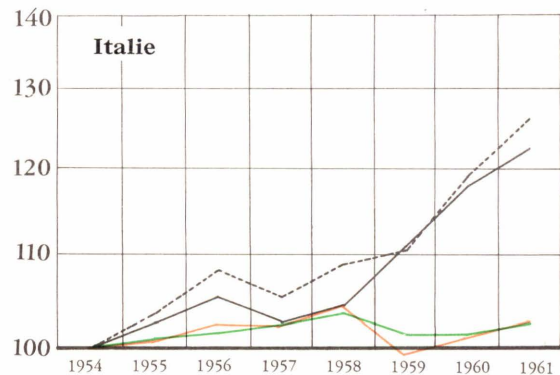
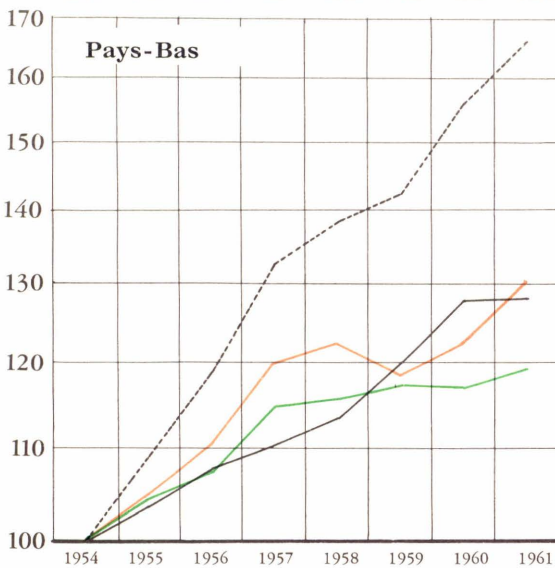
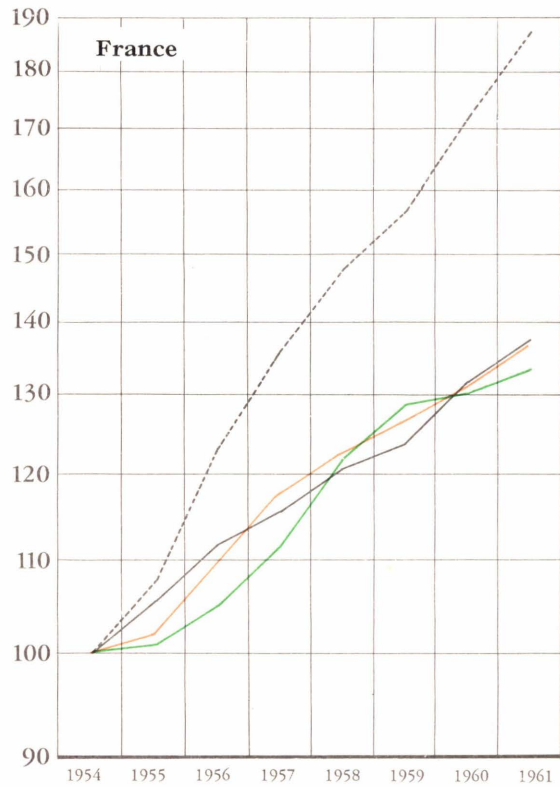
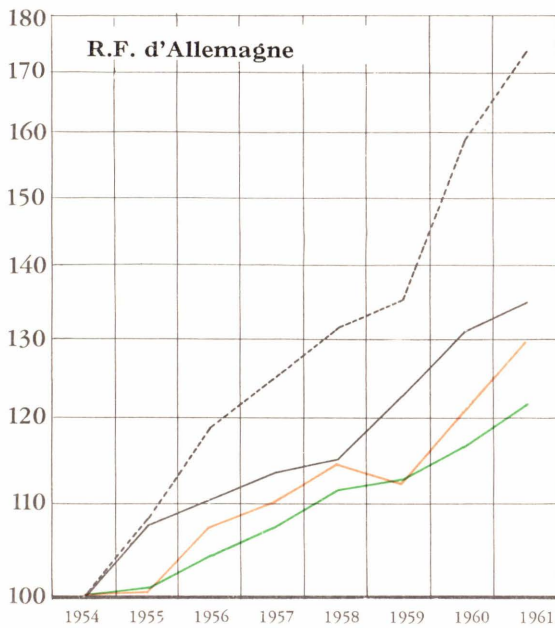


## Remarques sur les graphiques relatifs à l'évolution des salaires, de la productivité et des coûts salariaux

*Les problèmes que pose l'évolution des coûts salariaux dans la conjoncture présente avaient été abordés dans le dernier rapport trimestriel. A titre de documentation, on a présenté ci-dessous les données les plus importantes sur l'évolution des coûts salariaux (par unité produite) dans l'industrie (y compris le bâtiment) pour les pays de la Communauté, les États-Unis et le Royaume-Uni. Il est vrai qu'en procédant ainsi l'on ne tient compte que d'un secteur limité du produit intérieur total et que les résultats se trouvent sans doute influencés par des modifications de la structure tant des contributions au produit intérieur brut que des rémunérations des salariés ; les courbes n'en fournissent pas moins une certaine représentation des tendances de l'évolution.*

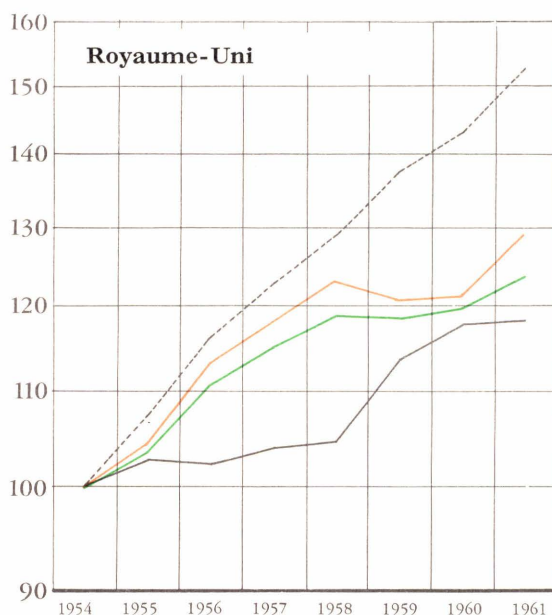
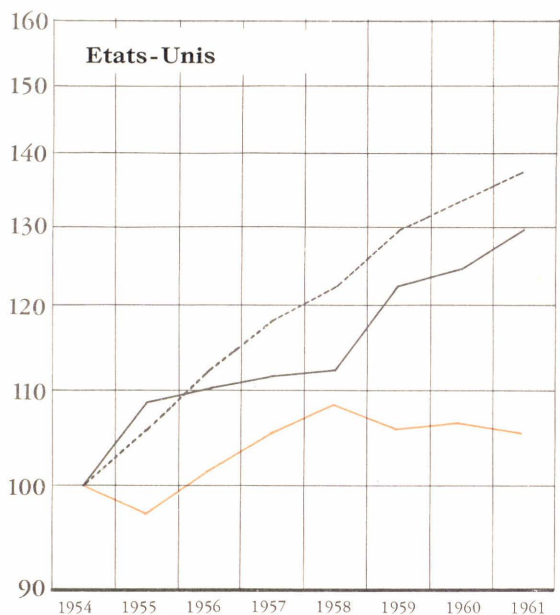
# SALAIRES, PRODUCTIVITÉ ET COUTS SALARIAUX DANS L'INDUSTRIE

1954 = 100



# SALAIRES, PRODUCTIVITÉ ET COUTS SALARIAUX DANS L'INDUSTRIE

1954 = 100



- *Rémunération par salarié*
  - *Produit par salarié*
  - *Coûts salariaux par unité produite*
  - *« Implicit Price Index »*
- Echelle semi-logarithmique*

En vue de permettre un maximum de comparabilité, les données utilisées ont été extraites, dans toute la mesure du possible, des comptabilités nationales établies selon les définitions de l'O.C.D.E. Les coûts salariaux par unité produite sont obtenus en divisant la rémunération des salariés (valeur) par la contribution au produit intérieur brut (volume). La rémunération des salariés comprend non seulement les salaires et les traitements (y compris les heures supplémentaires) mais également les gratifications, les tantièmes, les commissions, les pécules de vacances, les prestations en nature ainsi que les cotisations des employeurs aux organismes officiels de sécurité sociale.

Le coût salarial par unité produite ainsi calculé correspond évidemment aussi à la rémunération par salarié divisée par la contribution par salarié au produit intérieur brut; de fait, en calculant le coût salarial par unité produite à partir de la rémunération par salarié et de la production par salarié, le nombre des salariés figurant à la fois au numérateur et au dénominateur s'élimine de lui-même. Le résultat, c'est-à-dire le coût du travail par unité produite reste donc le même. Le deuxième procédé montre cependant, par les phases intermédiaires, dans quelle mesure les variations des coûts salariaux sont dues à des variations de la productivité et à des variations des salaires. C'est pour cette raison que ce procédé a été retenu ici; les graphiques montrent donc, outre l'évolution des coûts salariaux par unité produite, celle des chiffres de production et de rémunération par salarié.

Évidemment, il serait également possible, en théorie, de calculer les coûts salariaux par unité produite à partir de la rémunération par heure-ouvrée et de la production par heure-ouvrée. Logiquement, le résultat en ce qui concerne le coût salarial par unité produite ne saurait différer, puisque c'est le nombre d'heures qui se compenserait en l'occurrence au numérateur et au dénominateur. Cependant, ce troisième procédé devrait donner une image encore plus précise des particularités de l'évolution et il permettrait — par l'utilisation concomitante de données obtenues à partir du deuxième procédé — de tirer certaines conclusions sur l'incidence des modifications de la durée du travail sur le coût salarial. Dans l'état actuel des statistiques de la durée du travail, le nombre des heures de travail — en particulier la durée du travail des employés — n'est cependant pas connue partout avec assez de précision; même si l'étude était limitée à l'industrie de transformation, les données disponibles ne seraient pas suffisamment comparables.

Certaines données relatives à 1961 sont des résultats provisoires tirés de sources nationales; d'autres sont des estimations des services de la Commission. Dans quelques cas, les chiffres n'ont pu être extraits des comptabilités nationales. Il en a été ainsi pour la rémunération des salariés dans la République fédérale d'Allemagne et en France et pour la contribution des industries au produit intérieur brut aux États-Unis. Dans ces cas, il a été nécessaire d'utiliser d'autres données, dont certaines ont été calculées par les services de la Commission.

Afin d'assurer une comparabilité internationale aussi poussée que possible, les données concernant l'emploi ont été reprises des statistiques de l'O.C.D.E. Elles englobent les ouvriers et les employés dans l'industrie et l'artisanat.



Les coûts salariaux par unité produite dans l'industrie ont été calculés et représentés en monnaie nationale. Cette série est, en effet, plus significative du point de vue de la politique conjoncturelle et de l'évolution des prix intérieurs.

Enfin, les graphiques indiquent aussi (sauf en ce qui concerne les États-Unis, pour lesquels il n'existe pas de donnée) l'« implicit deflator » de la contribution de l'industrie productrice de marchandises, calculé à partir des variations en valeur et en volume, afin de permettre une comparaison de l'évolution du coût salarial avec l'évolution des prix de la contribution des industries au P.I.B. (produit intérieur brut).

Parmi les problèmes de la politique conjoncturelle, l'évolution des coûts salariaux par unité produite représente l'une des données essentielles. En fait, la hausse accélérée des prix et la diminution des marges bénéficiaires sont en liaison étroite avec l'évolution du coût du travail. Les problèmes qui en résultent pour une croissance économique équilibrée sont évidents.

Il convient toutefois de se rappeler que d'autres éléments des coûts, tels que certains effets du régime fiscal et le coût des importations, ainsi que les méthodes de fixation des prix des entreprises, exercent une influence autonome sur le niveau des coûts, sur les prix et sur les marges bénéficiaires. Il faut tenir compte, en outre, de la grande influence que l'évolution de la demande a temporairement exercée, dans certains pays membres, sur les prix et les coûts salariaux. Il y a lieu de préciser que les graphiques ne fournissent aucune indication sur les causes qui expliquent la hausse des prix, l'évolution des salaires et des coûts salariaux, et l'amenuisement des marges bénéficiaires; ils se bornent à retracer les orientations effectivement constatées.

Ces graphiques montrent qu'au cours des dernières années, dans certains pays membres, le coût salarial a progressé très vivement dans l'industrie. Après une évolution très rapide en 1959 et pendant une partie de 1960, les progrès de productivité se sont ralentis très nettement; les salaires, par contre, ont d'abord augmenté lentement, puis amorcé une progression accélérée. Sauf en France, où deux dévaluations sont intervenues en 1958, l'évolution « en ciseaux » des courbes des salaires et de la productivité a provoqué en 1959, dans tous les pays de la Communauté et aussi dans le Royaume-Uni et aux États-Unis, une baisse du coût du travail par unité produite. Au cours des deux années suivantes les coûts salariaux — toujours en ce qui concerne l'industrie — ont progressé relativement vite dans la République fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas et en France, plus faiblement en Italie et dans le Royaume-Uni et ils sont restés pratiquement stables en Belgique et aux États-Unis.

L'évolution différenciée des coûts salariaux selon les graphiques ci-joints ne permet pas de tirer des conclusions directes quant à l'évolution relative de la capacité concurrentielle. A cet effet, il faudrait plutôt procéder à des analyses distinctes pour toutes les branches particulières dans lesquelles les exportations ou les importations présentent quelque importance. D'autre part, il faudrait tenir compte, en ce qui concerne la République fédérale d'Allemagne, la France et les Pays-Bas, des modifications des taux de

change intervenues depuis 1954. Enfin, les graphiques ne permettent pas de tirer des conclusions relatives à la capacité compétitive, les conditions qui prévalaient au cours de l'année de base n'ayant pu être prises en considération. Ainsi, la situation de départ en 1954 était caractérisée, dans la République fédérale d'Allemagne par exemple, par l'existence d'un important avantage comparatif dû au niveau des prix et des salaires, à la structure de la production et de la productivité et à la structure du commerce extérieur. Ainsi, la progression des coûts salariaux, au cours des dernières années et jusqu'à une époque récente, revêt-elle davantage la signification d'une adaptation aux conditions prévalant dans d'autres pays importants.